Montréal jeudi 17 novembre 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 25 68 pages, 4 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

SANS FAUTE

Une victoire, un blanchissage… et pas de nouveau blessé. SPORTS

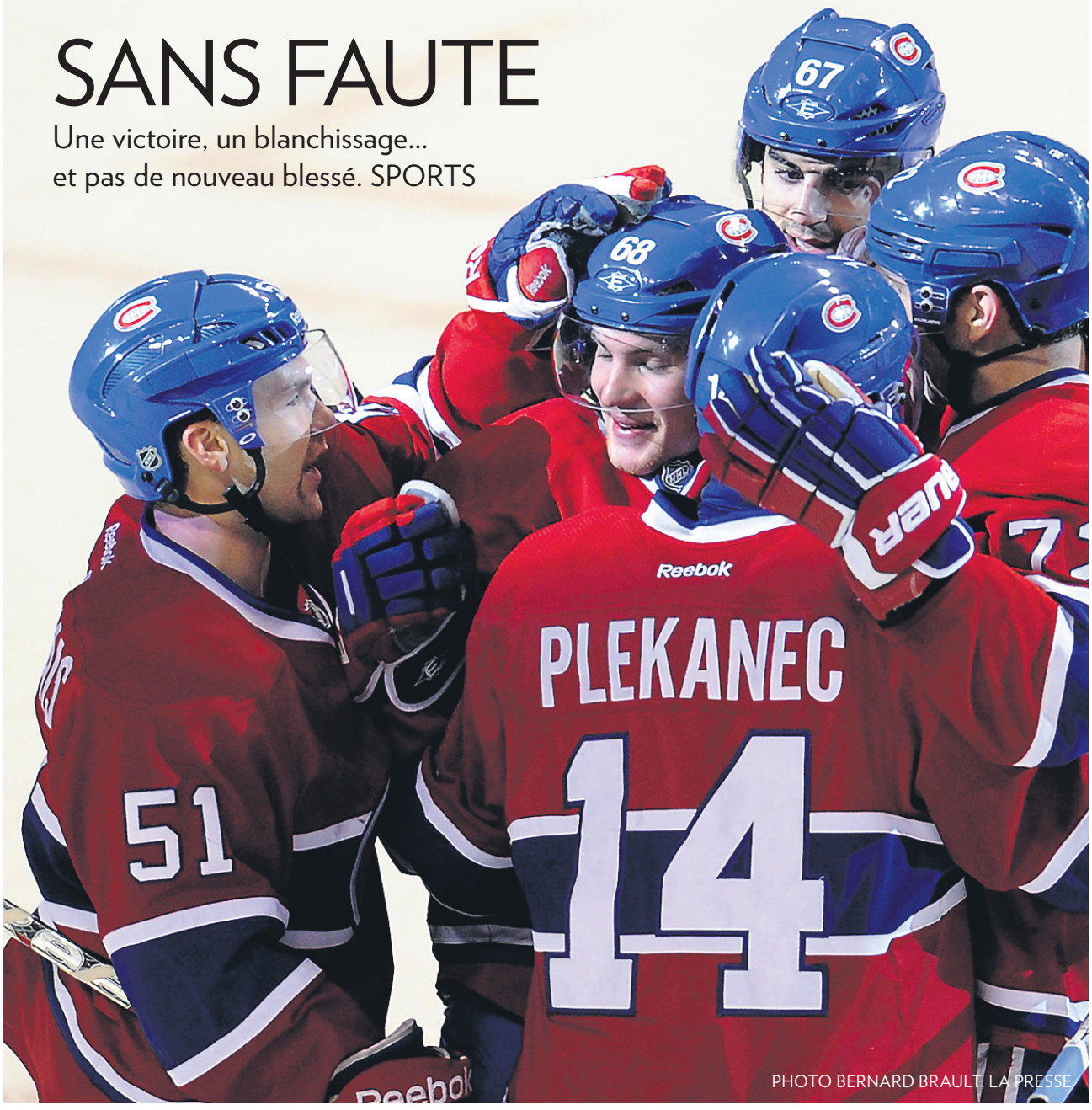

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

DIAMANTS DES MONTS OTISH

BRILLANTES RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC

Un projet de mine devrait générer des revenus de 4,1 milliards en 11 ans.

AFFAIRES

PHOTOMONTAGE LA PRESSE

EXCLUSIF PRÊTS À DES RESTAURANTS

DES MILLIONS DÉTOURNÉS D'UN PROGRAMME FÉDÉRAL

Des réseaux de franchisés bafouent les règles du programme à leur profit. PAGES A2 ET A3

LE BAISER MAUDIT

Une publicité de Benetton provoque l'ire du Vatican. PAGE A21

PHOTO AFP

MIRADOR EST MORT

HUGO DUMAS
ARTS

Patrick Labbé

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE , LA PRESSE

MIDAM KID PADDLE

RESTER JEUNE, C'EST SÉRIEUX ARTS

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE.CA

ARTS : PAGE 8

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Si la Caisse de dépôt cherche un francophone, je suis disponible!
— Vincent Lacroix

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Le fisc est aux trousses d'entrepreneurs et de restaurateurs pour des millions en taxes de vente impayées, dans le cadre d'un présumé stratagème visant à obtenir des garanties de prêts d'Ottawa.

Programme fédéral de prêts aux PME

DES MILLIONS DÉTOURNÉS

EXCLUSIF

FRANCIS VAILLES

Le programme fédéral de prêts aux PME fait l'objet de détournement de fonds depuis plusieurs années, selon une enquête de *La Presse*.

Plusieurs sources nous ont indiqué que des réseaux de restaurants franchisés bafouent les règles du programme à leur profit. L'affaire implique des millions de dollars et des dizaines de restaurants.

Certains informateurs nous ont fourni des copies de fausses factures et de chèques prouvant que des fonds ont été détournés ou nous ont donné le nom de professionnels et d'institutions financières impliquées. « Graisser les banquiers, les avocats et les comptables sur un dossier de prêts aux petites entreprises est monnaie courante. *It is a standard operating practice* », nous a dit un avocat de l'Ouest-de-l'Île.

Le programme fédéral de prêts aux PME est géré par Industrie Canada. Il est conçu pour les restaurateurs et les commerçants, entre autres. Quelque 7500 entreprises en bénéficient au Canada chaque année, dont le tiers au Québec.

De faux documents

En vertu du programme, les fonds empruntés par un restaurant à une banque sont garantis par le gouvernement fédéral, qui assume 85 % des pertes en cas de faillite. Les fonds sont avancés par la banque à la condition qu'ils servent à rénover un restaurant ou à acheter des équipements. Ils sont versés au restaurateur ou à l'entrepreneur en construction qui rénove les lieux moyennant des pièces justificatives, comme des factures.

Or, deux entrepreneurs en construction nous ont dit avoir fabriqué de faux documents à plusieurs reprises pour obtenir indûment les fonds. Dans chaque cas, l'argent a été versé dans leur compte puis détourné illico au profit d'un tiers. Ce tiers est chaque fois le gestionnaire du réseau du restaurant, le franchiseur. Trois autres informateurs affirment que cette pratique est monnaie courante depuis plusieurs années.

« Je recevais un chèque de 200 000$ de la banque à 12h01. À 12h05, je refaisais un chèque du même montant au nom personnel du propriétaire du réseau. J'ai gardé toutes les preuves. J'ai appris par la suite que j'avais finalement servi de prête-nom », explique l'un des entrepreneurs à *La Presse*.

L'homme nous parle sous le couvert de l'anonymat par crainte de représailles. Il a répété l'expérience pour plusieurs restaurants au cours des années 2000. En échange, il a obtenu quelques contrats de rénovation.

Des factures dopées

La plupart du temps, les rénovations ont finalement lieu, mais les factures justificatives remises aux banquiers sont dopées, nous indiquent quatre informateurs. Ainsi, le franchiseur qui reçoit les fonds obtient plus que le coût réel du projet et en tire un bon profit. Par exemple, un projet de 250 000$ peut faire l'objet d'une demande indue à la banque de 325 000$, ce qui laisse un bénéfice de 75 000$ au franchiseur.

« Le coût présenté à la banque est plus élevé que la réalité. Par exemple, on fait faire de fausses factures pour les fenêtres, disons de 60 000$ au lieu de 40 000$ », a dit un avocat.

Souvent, des comptables ou des avocats obtiennent des commissions sur les fonds obtenus de la banque, par exemple 10 000$ par restaurant, ce qui n'est pas permis par le programme de prêts aux PME d'Industrie Canada. « Un avocat connu a touché des commissions sur plusieurs prêts détournés du programme fédéral », assure une source bien renseignée.

Un restaurateur de La Belle Province, en colère, dit bien connaître le stratagème. Comme deux autres sources, il soutient que le phénomène s'étend à de nombreux casse-croûte franchisés administrés par des franchiseurs de la communauté grecque.

Selon lui, le prêt de la banque est généralement déposé dans le compte du franchiseur, mais son remboursement est inscrit dans les états financiers du petit restaurateur. Comme le montant du prêt a été dopé, le petit restaurateur est étranglé par des paiements trop élevés, rendant la rentabilité du resto très difficile. « Ils font ce genre de stratagème depuis plusieurs années », dit le restaurateur, qui connaît personnellement d'autres petits exploitants qui, comme lui, écopent de la situation.

Certains survivent quelques années, mais plusieurs déclarent faillite. Bien souvent, leurs pertes bancaires sont alors épongées par Industrie Canada à 85 %. Autrement dit, ce sont les contribuables qui paient la facture.

Le fisc s'en mêle

Habituellement, les immeubles qui abritent les restaurants sont la propriété du franchiseur. Lorsqu'un resto déclare faillite, le local de l'immeuble est réutilisé pour lancer un autre restaurant. Les équipements du casse-croûte peuvent même être rachetés à faible prix par le franchiseur ou par un tiers des mains du syndic de faillite, selon nos informations.

Le stratagème pourrait cesser sous peu, cependant. Des restaurateurs et entrepreneurs commencent à dénoncer la situation. La raison : le fisc s'est mis le nez dans l'affaire et exige d'eux une fortune en taxes de vente.

En effet, les fausses factures remises aux banquiers en échange des fonds auraient dû faire l'objet d'une perception de TPS et de TVQ de la part de l'entrepreneur en construction. Dans les faits, aucune taxe de vente n'a été perçue, disent deux entrepreneurs, puisque l'argent a été remis entièrement au tiers franchiseur. Ce faisant, le fisc réclame à ces entrepreneurs en construction des centaines de milliers de dollars qu'ils n'ont pas, ce qui les acule à la faillite.

« Je faisais ça pour aider. Aujourd'hui, le franchiseur est millionnaire et moi, je suis sans le sou. Si j'avais su, jamais je ne serais entré là-dedans », a déclaré un entrepreneur.

Nous avons exposé le problème à Industrie Canada, responsable du programme fédéral de prêts aux petites entreprises, mais nous n'avons obtenu aucun commentaire.

À lire demain :
Six faillites pour un restaurant

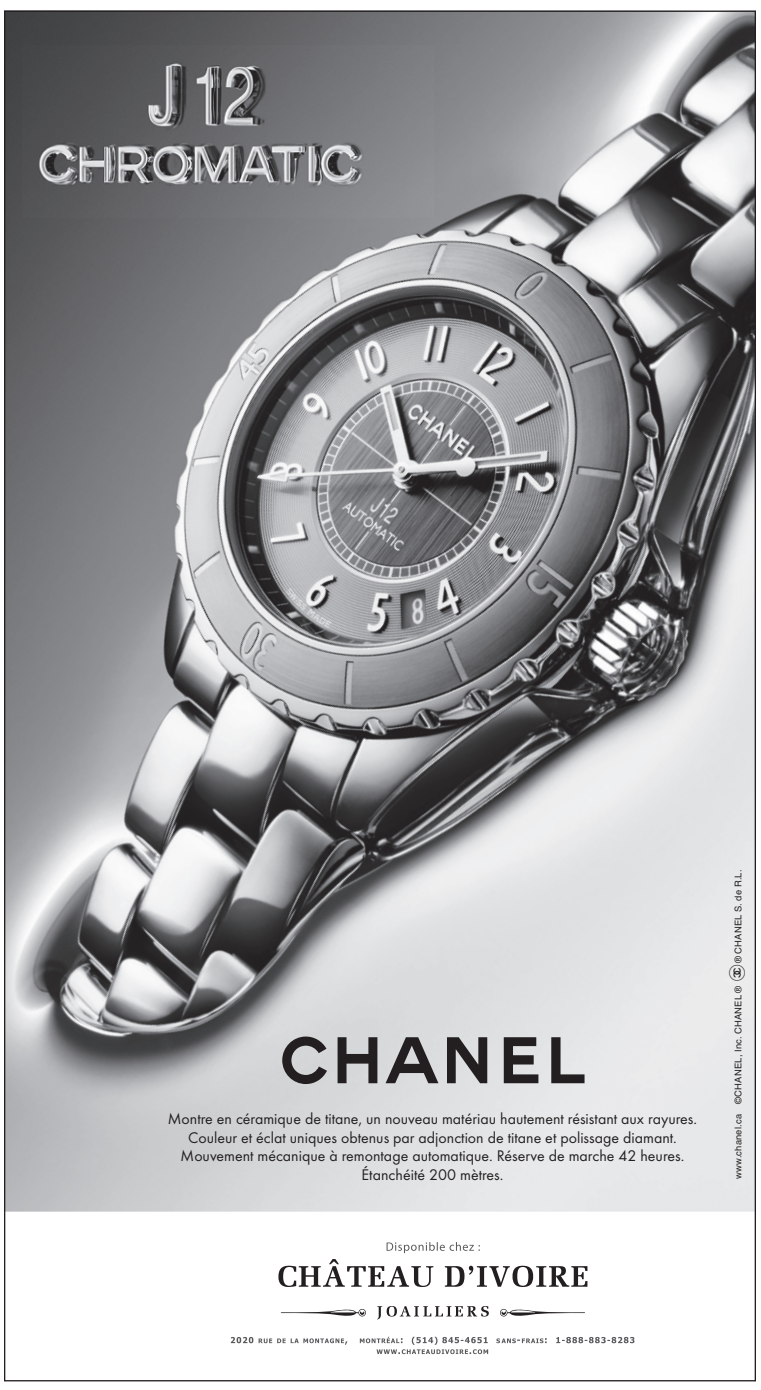

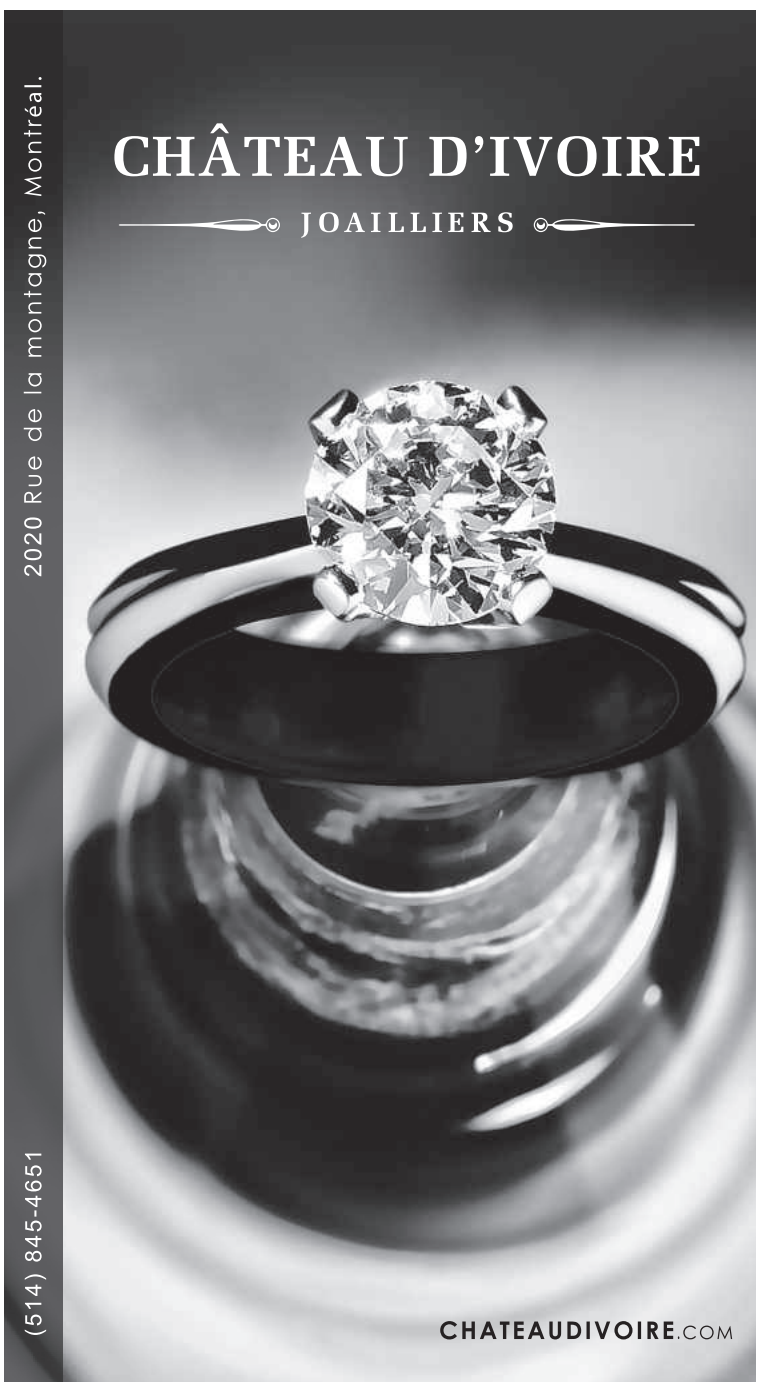

« J'ai fait de grosses erreurs »

L'entrepreneur George Vretos dit avoir été utilisé dans un « système » illicite

FRANCIS VAILLES

L'entrepreneur George Vretos, de Laval, a accepté de nous parler ouvertement de ce qu'il appelle le « système ». Son entreprise Pella Construction est aujourd'hui acculée à la faillite parce qu'il dit avoir suivi les directives d'un homme d'affaires pour faire débloquer des projets.

Pendant quatre ans, l'homme aurait consenti à ce que les fonds bancaires garantis par le gouvernement fédéral transitent par son entreprise avant d'être rapidement transférés vers un tiers. Les transferts illicites concernent neuf dossiers de rénovation de restaurants et totalisent quelque 2,5 millions de dollars, soutient-il.

L'homme de 64 ans nous a fourni des états de compte bancaire et des copies de fausses factures concernant les deux tiers des sommes en cause. Les fausses factures ont été approuvées par la Banque Royale avant que les fonds soient transférés. L'essentiel de son témoignage sur le transit de fonds a été mis par écrit dans une déclaration sous serment et remise à *La Presse*.

George Vretos le reconnaît: il savait que ce qu'il faisait était illicite. Participer « au système » lui permettait toutefois d'obtenir sa part des contrats de rénovation dans une période difficile.

Aujourd'hui, l'entrepreneur général comprend avoir été la marionnette du groupe qui l'a entraîné dans cette affaire. Ce groupe est dirigé par l'homme d'affaires Peter Anastopoulos, dit-il, celui qui gère notamment le réseau de restaurants Eggstyle.

« J'ai été naïf. J'ai fait de grosses erreurs, mais je [n'en] connaissais pas l'impact », a-t-il dit au cours d'une entrevue à *La Presse*.

Taxes impayées

L'impact l'a frappé de plein fouet à l'automne 2010. Le fisc a passé ses affaires au crible et lui a réclamé près de 1 million de dollars de TPS et de TVQ impayées, en plus de 700 000$ d'intérêts et de pénalités, pour une facture globale de 1,7 million.

C'est que le fisc considère que les factures auraient dû être accompagnées d'un prélèvement de taxes de vente, comme c'est le cas de toutes les transactions. Or, M. Vretos dit n'avoir jamais collecté ces taxes, puisque son entreprise n'aurait fait que transférer les fonds vers le groupe d'Anastopoulos.

Son entreprise a réalisé une petite partie des travaux de rénovation justifiés par les factures, pour lesquels des taxes ont été prélevées. Pour le reste, c'est Peter Anastopoulos et ses associés qui contrôlaient l'argent et attribuaient les contrats aux sous-traitants, dit-il. C'est donc le groupe d'Anastopoulos qui a dû collecter l'essentiel des taxes, croit-il.

PHOTO ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE

Selon nos sources, des entrepreneurs, des restaurateurs et des avocats sont de mèche pour encaisser l'aide fédérale sans y avoir droit.

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

L'entrepreneur George Vretos, de Laval. affirme que sa participation au « système » lui permettait d'obtenir des contrats dans une période difficile.

Incapable de payer les réclamations du fisc, George Vretos a dû mettre son entreprise sous la protection de la Loi sur les faillites. Il tente maintenant de s'entendre avec Revenu Québec. « J'ai fait cette erreur, d'accord, mais dois-je être puni si fortement? Je n'ai jamais eu l'argent qu'il réclame », dit-il.

Pour prouver ses dires, il nous montre des factures pour des travaux réalisés dans des restaurants Eggstyle de Laval et de Granby. Ces factures ont servi à justifier le décaissement d'un prêt de la Banque Royale garanti par Industrie Canada.

Par exemple, pour le restaurant de Laval, situé sur boulevard Le Corbusier, il a produit trois factures totalisant 396 137$ entre les 16 avril et 17 juin 2008. Les factures décrivent des travaux présumés réalisés par son entreprise Pella.

Pendant quatre ans, l'entrepreneur George Vretos aurait consenti à ce que les fonds bancaires garantis par le gouvernement fédéral transitent par son entreprise avant d'être rapidement transférés vers un tiers.

Or, contrairement à ce qu'indiquent les factures, Pella n'aurait réalisé que le quart des travaux, dit-il. Dès la réception des fonds, il en a transféré la presque totalité au groupe de Peter Anastopoulos, ne conservant que la partie liée à ses travaux, indiquent les copies de chèques qu'il nous a fournies.

Les factures soumises à la banque précisent que les travaux sont terminés, alors qu'une note de crédit, produite le même jour, indique qu'il retourne plutôt l'argent à Anastopoulos parce que les travaux seront faits par d'autres ou parce que les plans ont changé.

Une autre série de fausses factures semblables a été produite pour le restaurant Eggstyle rue principale, à Granby.

George Vretos dit qu'il s'agissait de vrais projets, dont les travaux ont été réalisés, au bout du compte. Il ne sait toutefois pas précisément comment le groupe d'Anastopoulos a dépensé l'argent. Le transit des fonds, « c'était une façon de faciliter le démarrage du projet, une façon d'obtenir l'argent plus rapidement pour démarrer [...] », dit-il.

« [Peter Anastopoulos] me disait que c'était une politique de la banque de verser les fonds à l'entrepreneur en construction. Il me demandait le transit [vers son organisation] pour contrôler l'argent. »

« Je n'ai jamais collecté toutes les taxes de vente que le gouvernement me réclame, ça, c'est certain. C'est impossible. Ils le savent, je leur ai dit où a été l'argent, mais ils continuent de me le réclamer à moi », dit-il.

UN FRANCHISEUR RÉPLIQUE

« Toutes mes affaires sont correctes »

FRANCIS VAILLES

L'homme d'affaires Peter Anastopoulos se défend d'avoir agi incorrectement avec l'entrepreneur en construction George Vretos ou avec ses banquiers pour ses projets de rénovation de restaurants.

« J'ai remboursé tous mes prêts et tous les sous-traitants des projets [...] J'ai eu une vérification de Revenu Québec et toutes mes affaires sont correctes », a dit M. Anastopoulos à *La Presse*.

Peter Anastopoulos détient une dizaine de restaurants, notamment de la chaîne Eggstyle. Il explique qu'il ne peut obtenir lui-même les fonds bancaires en vertu du programme fédéral de prêt aux petites entreprises. Il doit passer par un entrepreneur général, dit-il, en l'occurrence George Vretos. « Je ne peux appliquer sur le prêt moi-même », indique-t-il.

De son côté, Vretos a affirmé à *La Presse* avoir produit de fausses factures à la demande de M. Anastopoulos pour que ce dernier obtienne les prêts bancaires garantis par le programme fédéral. Selon les documents qu'il nous a fournis, les fonds ont été versés dans le compte de son entreprise, puis redirigés vers le compte personnel de Peter Anastopoulos ou vers celui d'une tierce entreprise de M. Anastopoulos.

À ce sujet, Peter Anastopoulos répond: « Personne parmi les sous-traitants ne veut être payé par Vretos parce qu'ils ne lui font pas confiance... Vretos me donne donc l'argent et c'est moi qui les paie [...] Je ne savais pas à quel point Vretos était endetté, je le sais maintenant et je ne fais plus affaire avec lui », dit-il.

« J'ai utilisé George parce qu'un entrepreneur général va se prendre 30 % de marge pour offrir ses services, tandis que George demande seulement 10 %. »

— Le restaurateur Peter Anastopoulos

Alors, pourquoi avoir fait affaire avec M. Vretos pendant si longtemps (quatre ans)? « Chaque resto coûte 450 000$. J'ai utilisé George parce qu'un entrepreneur général va se prendre 30 % de marge pour offrir ses services, tandis que George demande seulement 10 % », explique-t-il.

George Vretos nous dit pourtant qu'il n'a nullement agi à titre d'entrepreneur général pour les projets de M. Anastopoulos, pas plus qu'il n'a supervisé les travaux des restaurants. Il n'était finalement qu'un sous-traitant parmi les autres.

Peter Anastopoulos a-t-il alors une licence de la Régie du bâtiment? « Je n'ai pas besoin d'une licence parce que ce n'est pas moi qui supervise les travaux. Celui qui paie n'a pas besoin de licence. Je suis le client et je paie chacun des sous-traitants », dit M. Anastopoulos.

À la Régie du bâtiment, on nous indique que « quiconque fait exécuter des travaux doit détenir une licence d'entrepreneur général ou de constructeur-propriétaire. C'est le cas des restaurants Normandin, à Québec. Le but est d'assurer la qualité des travaux pour la protection du public », explique le porte-parole, Sylvain Lamothe.

Une licence est accordée après des examens de qualification et le versement d'une caution. Superviser des travaux sans licence est passible d'une amende variant de 710$ à 2839$ par journée d'infraction.

NISSAN

L'ÉVÈNEMENT TOUT UN CADEAU

4 premiers mois sans mensualité*

Applicable au financement à l'achat.

Rabais des fêtes jusqu'à + 3 710 $

Applicable au financement à l'achat ou à la location.**

GRAND CHOIX DE MODÈLES EN STOCK

BERLINE **ALTIMA** 2.5 S 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~25 708 $~~	21 998 $[1]	139 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES** 3 710 $ + 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*

Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

VERSA À HAYON 1.8 S 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~16 161 $~~	13 999 $[1]	89 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES** 2 162 $ + 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*

Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

SENTRA 2.0 2012

PRIX À L'ACHAT	PRIX RÉVISÉ	FINANCEMENT À L'ACHAT
~~16 960 $~~	14 460 $[1]	92 $[2] aux 2 sem. /84 mois **0 $** en comptant initial

RABAIS DES FÊTES** 2 500 $ + 4 PREMIERS MOIS SANS MENSUALITÉ*

Sentra SE-R 2012 illustrée

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE▲▲ nissan.ca

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement TOUT UN CADEAU de Nissan est en vigueur du 7 au 30 novembre 2011 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 4 premiers mois sans mensualité » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 acheté et livré avant le 30 novembre 2011. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont différées pendant 120 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas accumulés au cours des 90 premiers jours du contrat. Après 90 jours, les intérêts (le cas échéant) seront accumulés et l'acheteur devra (le cas échéant) payer mensuellement le capital et les intérêts à partir du 120ième jour jusqu'au terme du contrat. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 120ième jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le transport et la préparation, les frais d'inscription au RDPRM (incluant les frais du registre), le dépôt de sécurité, les droits sur les pneus neufs et la taxe sur l'air climatisé sont payables à la signature du contrat. ** Offres disponibles au financement à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, Murano, X-Terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke, Quest, 370Z et Titan 2011 par l'intermédiaire de Nissan Canada Finance (sujet à l'approbation de crédit) acheté et livré avant le 30 novembre 2011. Les autres modèles Versa à hayon 2012 sont éligibles à un rabais de 2 000 $. Le rabais est basé sur des déductions d'exploitation ajustables et admissibles, déduit du prix négocié avant les taxes. 1 Prix à l'achat à partir de 21 998 $ (incluant un rabais de 3 500 $ et une contribution du concessionnaire de 210 $) pour l'Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00), transmission manuelle / 23 551 $ pour la Sentra SE-R 2012 telle qu'illustrée (T4SG12 AA00), transmission manuelle / 33 808 $ pour l'Altima 3.5 SR 2012 telle qu'illustrée (T4SG12 AA00), transmission CVT / 14 460 $ (incluant un rabais de 2 500 $) pour la Sentra 2.0 2012 (C4LG52 AA00) / Sentra 2.0 2012 (C4LG52 AA00) / Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00) à un taux de crédit de 4,25 % pour un terme de 182 bi-mensualités ou 84 mois. Bi-mensualités de 139 $ / 92 $ / 89 $ avec 0 $ en comptant initial. Frais de crédit de 3 419 $ / 2 269,44$ / 2 197,18 $ pour une obligation totale de 25 417 $ / 16 729,44 $ / 16 196,18 $. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Mort de Diane Grégoire

Des accusations pourraient être déposées

VINCENT LAROUCHE

La police a terminé son enquête sur la mort de Diane Grégoire et soumis le dossier au bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales. C'est ce qu'ont confirmé hier soir Radio-Canada et le chroniqueur judiciaire Claude Poirier.

Rappelons que la femme de 51 ans a disparu le 31 janvier 2008 aux Promenades Saint-Bruno. Son conjoint, Paul Laplante, est la dernière personne connue à l'avoir vue en vie. Il a raconté qu'il avait laissé sa femme dans le stationnement du centre commercial pour aller déjeuner dans un restaurant. Il aurait ensuite été incapable de la retrouver.

La police a mené des fouilles récemment dans une ferme de Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie, afin de faire progresser son enquête. Des indices avaient été découverts puis envoyés pour analyse à l'Institut médico-légal du Québec. La police de Longueuil n'a pas été en mesure de donner plus de détails hier soir.

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Les participants d'Occupons Montréal ont tenu une assemblée hier soir pour discuter de la réponse à donner aux demandes de la Ville sur les structures en bois.

Tremblay a la cote auprès des indignés

VINCENT LAROUCHE

Alors que la Ville leur demande de démanteler leurs structures en bois d'ici les prochains jours pour des raisons de sécurité, les indignés du mouvement Occupons Montréal ont souligné hier qu'ils continuaient d'apprécier l'attitude du maire Gérald Tremblay, qu'ils invitent même à prendre la parole à l'une de leurs assemblées.

« Nous tenons à adresser une invitation au maire Gérald Tremblay à venir parler lors de notre Assemblée générale. Son soutien a été très apprécié par les occupants et nous aimerions entendre ses réflexions sur les questions susmentionnées ainsi que sur le mouvement en général », ont déclaré les occupants réunis au square Victoria, dans un communiqué distribué aux médias.

Les participants au mouvement ont tenu une assemblée hier soir pour discuter de la réponse à donner aux demandes de la Ville sur les structures en bois.

Selon ce qu'ils ont expliqué, la Ville leur donnerait jusqu'à dimanche pour démanteler une quinzaine de structures jugées dangereuses pour la sécurité du public, dont quelques tipis et maisons longues, et des habitations comme « la tente à Jason », « le tempo de la milice » et « la maison au toit en pente ».

« De nombreux occupants sont contrariés que la Ville ne leur donne pas une chance de prouver que des abris peuvent être construits en toute sécurité, malgré le fait que nous ayons les moyens d'assurer leur sécurité et que nous ayons pleinement coopéré avec la Ville sur toutes les autres questions à ce jour », précise le communiqué du groupe.

Par ailleurs, alors que les autorités municipales s'inquiètent du risque d'incendie dans les structures solides, une tente a pris feu et fondu au campement de Occupy Calgary. Deux protestataires ont été blessés dans l'incident.

À Regina, des employés municipaux ont enlevé les tentes et d'autres articles laissés à Victoria Park par une foule d'indignés qui avait déjà abandonné le campement.

— Avec la Presse Canadienne

OCCUPY WALL STREET, DEUX MOIS PLUS TARD

Le mouvement Occupy Wall Street a prévu une nouvelle journée d'action aujourd'hui pour marquer ses deux mois d'existence, refusant de se laisser abattre par son expulsion du square de New York, berceau de la contestation qui s'est étendue dans plusieurs villes américaines. Après l'impressionnante opération policière qui a démantelé mardi leur village de toile en pleine nuit, les manifestants new-yorkais ont confirmé qu'il y aurait des marches à New York « et dans des centaines de villes ». Sur leur site web, des actions sont annoncées aujourd'hui à Portland (Oregon), Madrid, Gand en Belgique et dans une dizaine de villes en Allemagne. Les protestataires d'Occupy Washington DC, Atlanta et Detroit ont également prévu de se mobiliser. À New York, ils sont notamment invités à se rassembler à 7 h au square Zuccotti. Le mot d'ordre reste vague : « avant la cloche d'ouverture de la Bourse », pour « confronter Wall Street à des histoires de personnes vivant l'injustice économique ». — AFP

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES **22**
Astrologie du jour	ARTS **10**
Bourses	AFFAIRES **17 et 18**
Débats	A **26 et 27**
Décès	AFFAIRES **20 et 21**
Horaire télévision	ARTS **9**
Loteries	A **23**
Monde	A **21 à 25**
Petites annonces	AFFAIRES **19** et AFFAIRES **4**
Sudoku	AFFAIRES **4**
Trait d'union	ARTS **10**

Météo

Percées de soleil en matinée, averses isolées, maximum **5**, minimum **1**. AFFAIRES **19**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

MONTRÉAL PLUS

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

La présence d'amiante dans le bâtiment a fait grimper la facture des rénovations au restaurant Hélène-de-Champlain, situé au parc Jean-Drapeau.

Rénovations au restaurant Hélène-de-Champlain pour le 375e anniversaire de Montréal

Une « surprise » de 9,1 millions

EXCLUSIF

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le premier cadeau que Montréal s'offre pour son 375e anniversaire en 2017 lui coûte beaucoup plus cher que prévu. La facture pour la rénovation du restaurant Hélène-de-Champlain, payée en grande partie par la Ville, a plus que doublé, passant de 7,3 à 16,4 millions.

La Société du parc Jean-Drapeau a entrepris, à l'automne 2010, d'importants travaux pour mettre aux normes le bâtiment patrimonial datant de 1930. Alors que le projet devait coûter 5,3 millions à la Ville de Montréal, il lui en coûtera finalement 12,4 millions. Le locataire, qui exploitera un restaurant de fine cuisine en vertu d'un bail de 35 ans, paie le reste de la facture.

L'évaluation initiale des coûts réalisée en 2006 par un consultant, Jean Martel, avait omis d'inclure le coût des taxes, les frais pour la gérance du chantier et un fonds de prévoyance, explique Nathalie Lessard, porte-parole de la Société du parc Jean-Drapeau. À elle seule, cette « omission » se chiffre à 3 millions. Étonnamment, une deuxième évaluation réalisée en 2010 par SNC-Lavalin, qui avait évalué les travaux à 4,6 millions, a fait la même erreur.

Isolée à l'amiante

L'explosion des coûts s'explique aussi par la forte présence d'amiante dans le bâtiment, une facture imprévue de 2,6 millions. Une inspection en 2004 n'avait pourtant pas révélé une importante présence de l'isolant, mais l'adoption d'une nouvelle loi en 2006 a forcé une nouvelle inspection qui, cette fois, a révélé l'ampleur du problème.

Le bâtiment a été isolé à l'amiante en vue de son utilisation comme pavillon d'honneur lors de l'Expo 67. « À mesure que les travaux de démolition avançaient, on en trouvait davantage. Il n'y en avait pas juste dans les murs, mais aussi dans les plafonds, les planchers et même pour isoler la ventilation », explique Nathalie Lessard.

Pour enlever l'amiante, les ouvriers ont dû dépouiller 3000 mètres carrés de murs, planchers et plafonds, l'équivalent de la moitié d'un terrain de football.

Or, les travaux de désamiantage sont très onéreux. Protégés par des habits spéciaux et des masques, les ouvriers ont ainsi dû dépouiller 3000 mètres carrés de murs, planchers et plafonds, l'équivalent de la moitié d'un terrain de football. Tout le câblage électrique, la plomberie, la ventilation, le revêtement et même une partie de la structure du bâtiment ont dû être retirés. La majeure partie de l'Hélène-de-Champlain se trouve actuellement dénudée jusqu'aux murs de pierre extérieurs.

Devant l'ampleur imprévue de ces travaux, le chantier, qui devait prendre fin en juin dernier, ne sera pas terminé avant l'été 2012.

Malgré ces importants dépassements, la Ville estime que l'investissement en vaut la peine. Sur la durée du bail de 35 ans avec le restaurateur, la Société du parc Jean-Drapeau devrait récolter 15 millions et la Ville de Montréal, 8 millions en impôt foncier.

Le projet de rénovation de l'Hélène-de-Champlain est l'un des cadeaux que Montréal s'offre pour son 375e anniversaire en 2017, selon un document que *La Presse* a obtenu. Pourtant, la semaine dernière, le responsable des fêtes, Michel Bissonnet, a refusé de dévoiler ce que la Ville comptait s'offrir pour son anniversaire, une consultation publique étant prévue sur le sujet. Il avait toutefois indiqué que « le parc Jean-Drapeau, il va y avoir quelques surprises là ».

Économisez 42%
LE PALETOT OFFICIER
199,95

C'est la forme qui retient l'attention cette saison. Point de mire sur la coupe cintrée à double boutonnage symétrique boutons métal armoiries, sur le large col cranté à pointes surdimensionnées. Molleton de laine. Olive ou noir. 36 à 46. Rég. 350.00 Style 321707. Une exclusivité du 31.

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
• SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

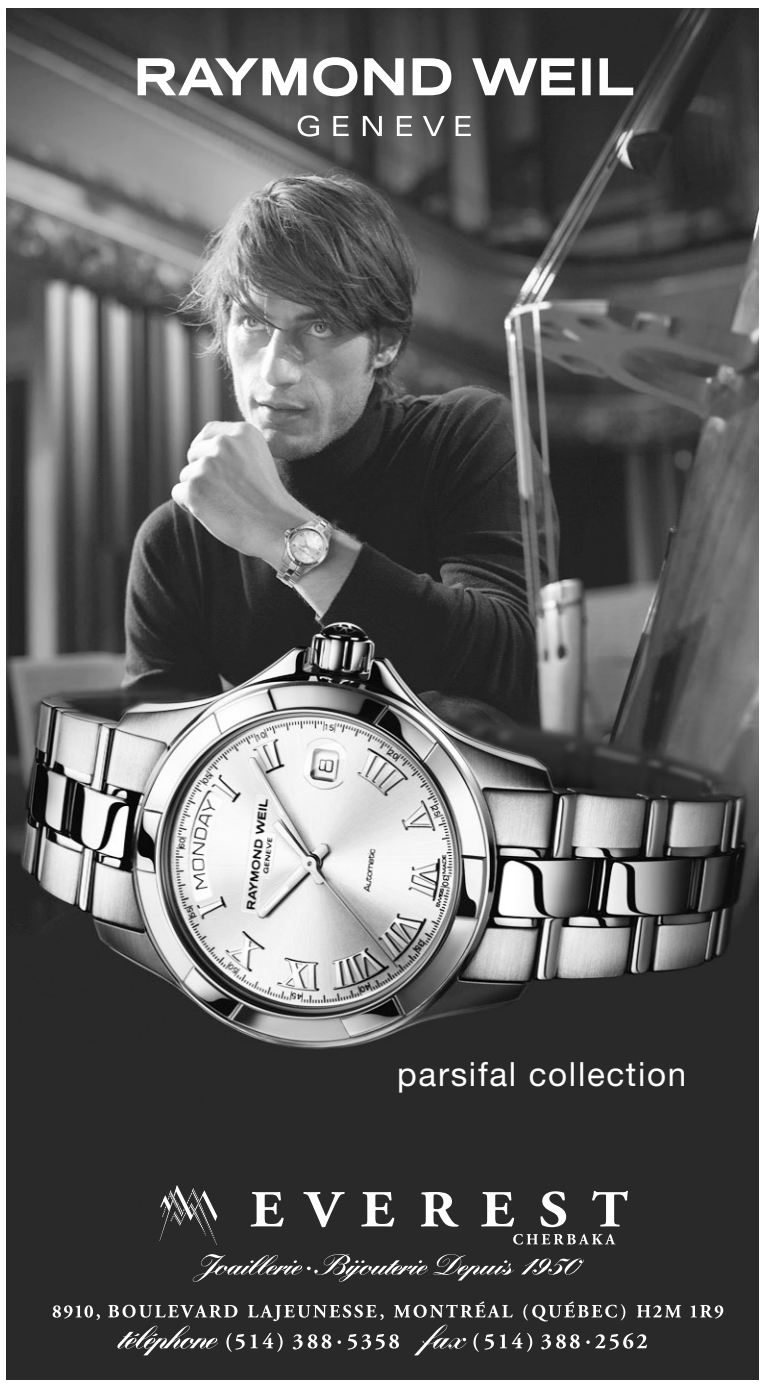

Un récit fabriqué de toutes pièces

Un faux entrepreneur invente une histoire d'intimidation sur un chantier et sème la pagaille

VINCENT LAROUCHE

Un imposteur au long passé criminel qui se prétendait entrepreneur en construction a semé la pagaille dans l'industrie et au sein des gouvernements lorsqu'il a inventé une rocambolesque histoire de terreur syndicale sur un important chantier, reprise par plusieurs médias nationaux au cours des derniers jours.

PHOTO PATRICK WOODBURY, LE DROIT

Michele Motta a notamment réussi à berner plusieurs médias et le ministère du Travail à Québec.

Michele Motta a d'abord réussi à berner un journaliste du *Journal de Montréal* et s'est retrouvé en première page du quotidien avec son récit samedi. L'histoire a été reprise par TVA et la chaîne Sun News. Lundi, Motta en a remis dans une entrevue au quotidien *Le Droit*, qui a ensuite découvert des failles dans son récit.

Dans tous les articles, Motta se disait propriétaire de l'entreprise Motta Céramique et Marbre. Il affirmait que son entreprise travaillait sur un chantier du boulevard Carrière, à Gatineau. Il s'est fait prendre en photo devant le site, où le promoteur Broccolini érige une tour de bureaux pour le compte de Travaux publics Canada.

En tant qu'entrepreneur, il disait craindre pour sa vie en raison du harcèlement syndical. Selon lui, des « gars du syndicat » auraient fait comprendre à ses employés membres de la FTQ-Construction qu'ils n'étaient pas les bienvenus. Lui-même aurait reçu des menaces « quatre ou cinq fois par jour, souvent la nuit » et aurait fui sa maison. Un de ses camions aurait été incendié et il aurait été obligé d'envoyer ses enfants vivre à l'hôtel. Il disait aussi avoir déjà été obligé de verser 20 000 $ « dans une enveloppe brune » au syndicat.

Régie du bâtiment

Or, Michele Motta n'est pas entrepreneur en construction, comme un simple clic de souris sur le site de la Régie du bâtiment permet de le confirmer . Sa société n'existe pas au Registre des entreprises non plus.

À la Commission de la construction, le porte-parole André Martin confirme que M. Motta a déjà été actionnaire d'une entreprise de céramique, mais que celle-ci n'est plus enregistrée depuis 1991. Il a ensuite travaillé comme ouvrier.

Depuis septembre 2009, M. Motta a même perdu ses cartes de compétence en carrelage, qu'il détenait depuis 1986.

« Donc, s'il travaille, c'est qu'il ne déclare pas ses heures », résume le porte-parole de la Commission, André Martin.

La vraie entreprise responsable de la céramique sur ce chantier est Carrelage Casco, sous-traitant du promoteur Broccolini.

Les deux entreprises disent avoir eu beaucoup de problèmes en raison des mensonges de Motta.

« Ce gars-là a travaillé chez nous quelques jours comme poseur de céramique. Aucun syndicat, aucune police ne sont venus sur le chantier ces jours-là », confirme Nick Ivanowski, responsable du chantier pour Broccolini.

Son sous-traitant, Tony Spensieri, de Carrelage Casco, est celui qui avait accepté de faire travailler M. Motta.

« J'avais accepté de le prendre parce que je connaissais son père. J'ai essayé de l'aider, regarde ce que ça m'a donné ! », dit-il.

« Ça n'a pas de bon sens de dire n'importe quoi comme ça. Mon avocat est là-dessus », ajoute M. Spensieri.

Casco et Broccolini ont été inondés d'appels d'employés et de partenaires. Même Ottawa a exigé des explications.

« Ça nous fait mal. On a un chantier de 180 personnes sans aucun problème. Et là, mon client, le gouvernement fédéral, me demande ce qui se passe », déplore M. Ivanowski.

Même la chef de cabinet de la ministre Lise Thériault s'est fait prendre au jeu et a interpellé la FTQ-Construction sur ce qu'elle croyait être un vrai cas d'intimidation d'entrepreneur, lundi.

La FTQ-Construction s'estime « salie injustement ». « C'est sorti à la grandeur du Québec comme si c'était la vérité. On va regarder maintenant ce qu'on va faire vis-à-vis de ce manque de rigueur », explique son président, Yves Ouellet.

Michele Motta, lui, est détenu depuis lundi pour à une histoire de conduite avec facultés affaiblies. Les dossiers de la cour montrent qu'il traîne un historique d'alcool au volant, de non-respect des conditions, d'entrave et de menaces, qui lui ont valu quelques séjours en prison.

DU 17 AU 23 NOVEMBRE 2011
ÉVÉNEMENT PENTAX
Tous les appareils photo, objectifs et flashs PENTAX en PROMOTION
Captez la magie des fêtes !
PENTAX K-5
1149,99$ Rég. 1519,99$ — Boîtier Pentax K-5 + sac Lowepro + flash Sigma EF610DGP PE K5ACC
1569,99$ Rég. 1729,99$ — Ensemble Pentax K-5 avec 18-135mm WR PE K518135
• CMOS 16,3 mégapixels • Stabilisation d'image • 51 200 ISO, 7 ips • Mode vidéo HD 1080p • EN PRIME gants Lowepro (valeur 29,99$)
PENTAX K-r
649,99$ Rég. 679,99$ — Ensemble Pentax K-r avec 18-55mm PE 14636
879,99$ Rég. 919,99$ — Ensemble Pentax K-r avec 18-55mm et 50-200mm PE KRDUO
K-R
• 12.4 mégapixels CMOS, 6 ips • Jusqu'à 25 600 ISO • EN PRIME gants Lowepro (P/M/G) (valeur 29,99$)
PENTAX
289,99$ Rég. 299,99$
OPTIO WG-1
• 14 mégapixels, zoom 5x • Étanche jusqu'à 10m / 30pi • Lumières DEL macro • Vidéo HD 720p • Résistant aux chocs et au froid • EN PRIME étui Lowepro, courroie et carte Transcend 8GO (valeur 69,97$)
PE 16926
ÉCONOMISEZ 70$
PENTAX
699,99$ Rég. 769,99$
100MM F2.8 D FA WR MACRO
• Protection tout-temps (WR) • Diaphragme circulaire • Finition aluminium • Revêtement Super Protect (SP) • Système Quick-Shift Focus
PE 21910
Panasonic
189,99$ Rég. 199,99$
TA20
• Étanche et antichoc • HD intégrale, prise USB intégrée • Écran tactile 3po • lampe vidéo DEL • Stabilisateur électronique • EN PRIME carte mémoire Lozeau 8 Go (valeur 29,99$)
PAN HMTA20A
Lowepro
64,99$ Rég. 79,99$
VERSAPACK 200 AW
• Léger et flexible • Design compact et inventif • 2 compartiments (photo, effets personnels) • Support à trépied • Housse imperméable • Aussi disponible en bleu
DA LP36111
79,99$ Rég. 119,99$
CARTE LOZEAU SDHC 32 GO CLASSE 10
• Capacité de stockage jusqu'à 32 Go • Commutateur de protection d'écriture • Conforme SDHC Classe 10
GB 19121203
ÉCONOMISEZ 50$
Nikon
999,99$ Rég. 1049,99$ — Ensemble Nikon D90 avec 18-105mm VR
D90
• Fonction vidéo HD720p • Capteur CMOS, 12,3 mégapixels • Système AF sur 11 zones • Mode Live View • Objectif Nikon 18-105mm VR INCLUS
NI KITD9018105
ÉCONOMISEZ 50$
Nikon
269,99$ Rég. 319,99$
COOLPIX P300
• 12.2 mégapixels, capteur 1/2,3po • Zoom 4,2x F/1.8, équivalent 24-100mm • Vidéo HD 1080p • Commandes manuelles • Stabilisateur optique • Mode panoramique
NI 32000
SONY
439,99$ Rég. 469,99$
CYBER-SHOT HX100V
• 16.2 mégapixels • CMOS «Exmor R» 1/2,3po • Vidéo HD 1080p • Stabilisateur optique, GPS • Écran orientable • Zoom grand-angle 30x Carl Zeiss
SO DSCHX100V
Offrez le choix
Carte cadeau Lozeau
Carte cadeau Laboratoire
Carte cadeau Ateliers
Faites votre choix Lozeau.com
Accord D Desjardins
Beaubien
Stationnement Rue St-André
6229, Saint-Hubert
Montréal, Québec
514 274 6577
1 800 363 3535
www.lozeau.com
Lozeau L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO
Offres valides jusqu'au 23 novembre 2011. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale. « Lozeau », les logos Lozeau et tous slogans, images et symboles relatifs à Lozeau sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de L.L.Lozeau Ltée.

LE FRANÇAIS MALMENÉ À LA CAISSE DE DÉPÔT

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

À Montréal, le bilinguisme est exigé à la Caisse de dépôt, sauf exception, mais ce n'est évidemment pas le cas ailleurs au Canada. Cette situation oblige un plus grand nombre d'employés de Montréal à recourir à l'anglais pour communiquer avec leurs patrons de l'extérieur.

DES POSTES DÉPLACÉS AU CANADA ANGLAIS

ANDRÉ DUBUC
ET FRANCIS VAILLES

La Caisse de dépôt a fait certains gestes, hier, pour s'assurer que le français soit la langue de travail de sa filiale immobilière à Montréal. Toutefois, des postes de direction, auparavant concentrés à Montréal, ont pris la route du Canada anglais, a constaté *La Presse*.

« C'est sûr et certain, des postes importants se perdent à Montréal au profit de Toronto, de Calgary, de Vancouver. Il y a une décentralisation de certains postes », affirme une personne bien au fait des activités du groupe immobilier de la Caisse.

Cette décentralisation contribue indirectement à l'anglicisation de l'organisation. À Montréal, le bilinguisme est exigé, sauf exception, mais ce n'est évidemment pas le cas ailleurs au Canada. Cette situation oblige un plus grand nombre d'employés de Montréal à recourir à l'anglais pour communiquer avec leurs patrons de l'extérieur.

La décentralisation découle de la réorganisation de la filiale immobilière, Ivanhoé Cambridge. Aujourd'hui, l'entreprise gère ses portefeuilles d'immeubles par région plutôt que par catégorie (bureau, résidentiel, commercial), une décision audacieuse.

Le porte-parole de la Caisse de dépôt, Denis Couture, reconnaît qu'il y a une décentralisation de certains postes de direction. « Mais on parle d'une poignée de postes, une demi-douzaine au maximum », dit-il.

De nouvelles mesures en place

Hier, Ivanhoé Cambridge a annoncé certaines actions pour faire une plus grande place au français à Montréal. Le premier vice-président, ressources humaines, David Smith, qui ne parle pas bien le français, sera muté à un nouveau poste au terme d'un programme d'immersion intensif en français de trois mois.

À son retour, il deviendra vice-président directeur, ressources humaines, pour les employés hors Québec. Le nouveau cadre en ressources humaines que cherche la Caisse depuis juillet ne sera plus un subalterne de M. Smith, contrairement à ce qui avait été annoncé. Il relèvera directement du PDG d'Ivanhoé Cambridge, Daniel Fournier.

Autre changement : le président, exploitation, Kim McInnes, devra accélérer son apprentissage du français par le truchement de leçons particulières et de périodes d'immersion régulières intégrées à sa charge de travail.

Daniel Fournier a fait une profession de foi à l'égard du français, tout comme le grand patron de la Caisse, Michael Sabia. « Le français comme langue de travail à la Caisse, c'est pour moi bien plus qu'une obligation. C'est un engagement personnel fondamental », a dit M. Sabia, selon qui la Caisse a parmi ses responsabilités la formation d'une relève francophone de calibre mondial.

Toronto

Dans l'immédiat, la réorganisation d'Ivanhoé Cambridge a dilué le pouvoir du siège social de Montréal. Avant la restructuration orchestrée par Daniel Fournier, il y avait deux responsables du développement, un bilingue à Montréal, Michel Cyr, et un unilingue à Toronto, Paul Gleeson. Au bout du compte, c'est le Torontois unilingue qui a eu le poste. Michel Cyr a été déplacé à Paris.

Autre exemple : Ivanhoé cherche à pourvoir un poste de premier vice-président, construction et coordination avec les locataires. Comme il relève de Paul Gleeson, ce poste sera à Toronto, où le bilinguisme est superflu.

La gestion du financement hypothécaire est une autre illustration des conséquences de ce déplacement du pouvoir. La Caisse exerce ce type d'activité depuis des lustres. Les responsables des activités hypothécaires avaient l'habitude de travailler à Montréal et à Québec. Ce n'est plus nécessairement le cas.

« Juste avant la réorganisation d'Ivanhoé Cambridge [en juillet 2011], le patron des hypothèques, Ross Brennan, ne parlait pas français. Son numéro 2 est Paul Chin, de Toronto, qui ne parle pas français non plus. Ça fait des réunions qui ne peuvent pas se faire en français parce que les deux patrons ne peuvent pas suivre », explique un professionnel du milieu financier de Montréal, sous le couvert de l'anonymat.

« Le français comme langue de travail à la Caisse, c'est pour moi bien plus qu'une obligation. C'est un engagement personnel fondamental », a dit le grand patron de la Caisse, Michael Sabia.

Avec la réorganisation, la Caisse a nommé Raymond McManus à titre de patron de la filiale de financement hypothécaire, Otéra Capital. Ex-patron de la Banque Laurentienne, M. McManus est bilingue et travaille à Montréal.

De son côté, Paul Chin a pris du galon. Entrée en 2009 à titre de responsable des financements immobiliers Ontario et ouest du Canada, il occupe maintenant la vice-présidence du financement immobilier, syndication des prêts et marchés des capitaux. Il travaille toujours de Toronto.

Pourquoi tous ces patrons travaillent-ils à Toronto et non à Montréal ? « C'est en raison de la proximité de la clientèle principale », a répondu le porte-parole de la Caisse, Denis Couture. Dans les trois cas, explique-t-il, l'institution veut se rapprocher des marchés plus actifs du Canada anglais.

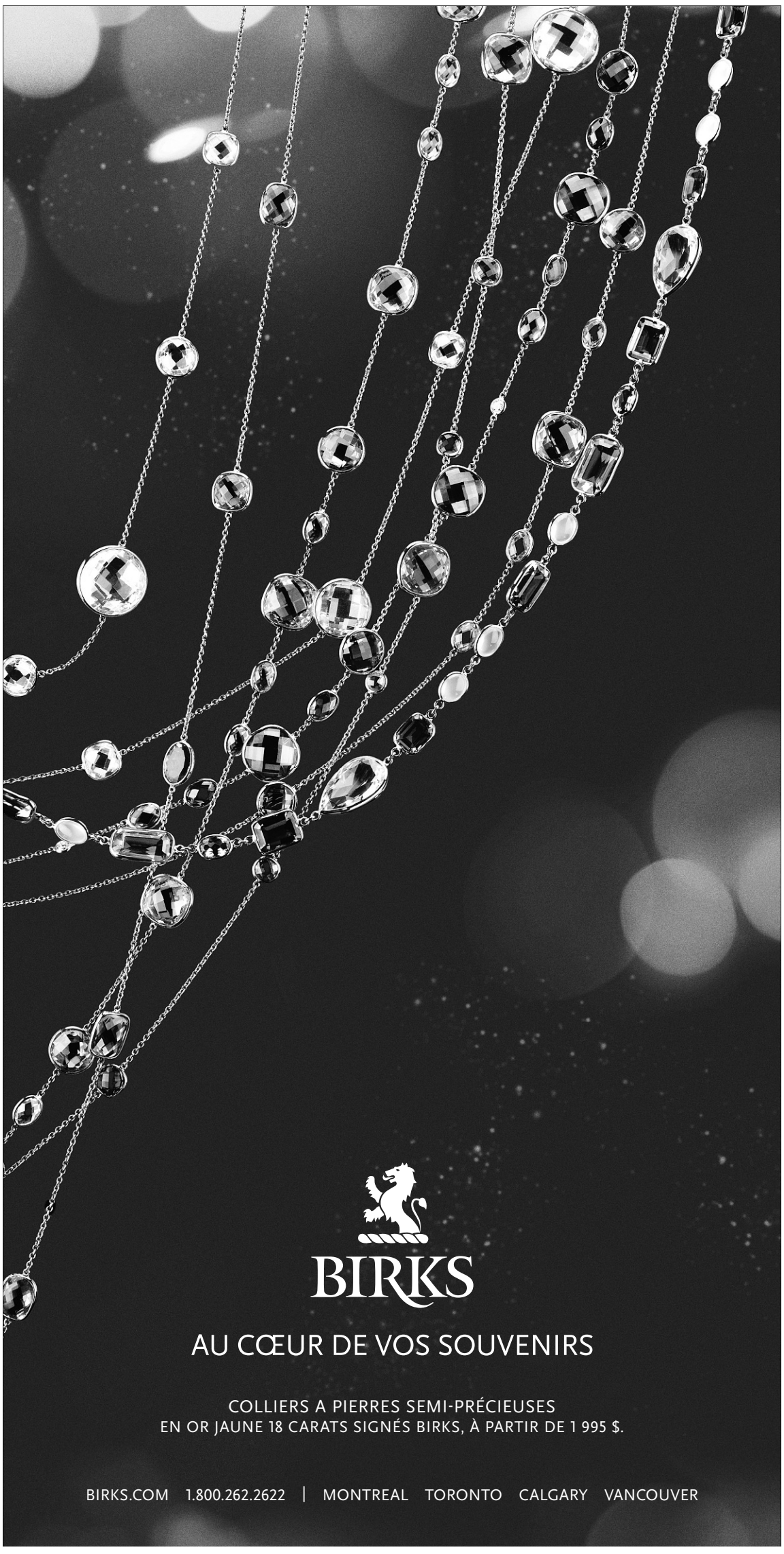

LE FRANÇAIS MALMENÉ À LA CAISSE DE DÉPÔT

Le PQ veut que loi 101 s'applique aux filiales

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La chef du Parti québécois, Pauline Marois, demande au gouvernement de modifier la loi 101 pour que les filiales de la Caisse de dépôt et placement y soient assujetties. Le premier ministre Jean Charest « ne ferme pas la porte » à l'idée.

La ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, est allée un peu plus loin en affirmant que la mesure sera « analysée ». « C'est inacceptable qu'on n'exige pas la connaissance du français » dans l'embauche à la Caisse, a-t-elle soutenu avant la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, hier.

Condition d'embauche

L'article 20 de la loi 101 prévoit qu'une connaissance appropriée de la langue française est une condition d'embauche dans les administrations publiques. La Caisse de dépôt et placement est soumise à cette exigence, mais pas Ivanhoé Cambridge. Cette filiale et toutes les autres de la Caisse ne sont pas considérées comme des administrations publiques.

Au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale, Pauline Marois a demandé que les filiales soient soumises aux obligations de la loi 101. Elle a soutenu que le gouvernement doit éviter que la Caisse embauche de nouveau des anglophones unilingues.

Jean Charest a répondu : « On s'attend à ce que la Caisse de dépôt et placement, comme les autres institutions québécoises, respecte l'esprit de la loi. Si cela nous amène à faire des changements, je ne fermerai pas la porte à des changements. Mais nous nous attendons à ce que la Caisse, comme institution, assume ses responsabilités conformément aux valeurs québécoises. »

Avant l'annonce de la Caisse, M. Charest avait dit qu'« il est important et impératif » que la société d'État « prenne des mesures pour corriger la situation ». « La Caisse doit respecter les lois linguistiques, les appliquer et faire en sorte que là où on parle français, on respecte les droits des Québécois. On s'attend à ce qu'elle agisse en conséquence », avait-il ajouté.

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

La Place Ville-Marie, fleuron du portefeuille immobilier d'Ivanhoé Cambridge (anciennement de la filiale SITQ), filiale de la Caisse de dépôt et placement. La Caisse de dépôt et placement est soumise aux exigences de la loi 101, mais pas Ivanhoé Cambridge.

EN BREF

Labeaume veut plus de chefs français

La Ville de Québec veut accueillir plus d'immigrants français dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie et la chambre de commerce de Paris a promis de faire la promotion des emplois disponibles dans ce domaine en marge de la visite du maire Régis Labeaume dans la capitale française. « Ils ont une école où ils forment des spécialistes dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie. Ils nous ont offert de venir rencontrer leurs étudiants pour leur offrir de venir travailler au Québec », a expliqué hier le maire Régis Labeaume, qui a profité de son passage à Paris pour s'entretenir avec les représentants des employeurs parisiens. « On a tout réglé ça dans une demi-heure, trois quarts d'heure », a-t-il ajouté. Car si les besoins d'une main-d'œuvre spécialisée dans des domaines technologiques sont criants, ils le sont aussi pour d'éventuels immigrants qui seraient moins bardés de diplômes, a indiqué le maire de Québec.

— La Presse Canadienne

PRÉCISION

DALPÉ-MILETTE

Dans *La Presse* du 14 novembre, nous avons écrit au sujet de l'équipe de courtiers Dalpé-Milette qu'elle avait tenté de s'associer à une institution bancaire durant toute la semaine précédente, notamment la Banque Royale. L'institution nie cette information. « Il n'y a eu aucune discussion de près ou de loin, ni directement ni indirectement », nous dit le porte-parole, Raymond Chouinard.

MONTRÉAL PLUS

PHOTO MARTIN LEBLANC, ARCHIVES LA PRESSE

L'an dernier, la Ville a aménagé 25 km de pistes cyclables, alors qu'elle en avait promis 55. Au même moment, la STM enregistrait un record d'affluence avec 388 millions de déplacements.

BILAN DU PLAN DE TRANSPORT 2008

Moins de pistes cyclables, mais plus d'usagers des transports collectifs

KARIM BENESSAIEH

Plus d'usagers des transports en commun que jamais, mais moins de pistes cyclables et d'investissements que promis. Et des projets, comme le service rapide par bus sur Pie-IX et le tramway, qui traînent en longueur. Ces constats, on les trouve dans le plus récent bilan qu'a fait Montréal concernant son plan de transport.

Ce vaste et ambitieux programme, adopté en 2008 avec ses 21 « chantiers », exigeait des dépenses de 240 millions par année ; on n'en a investi que 69 en 2010. Dans ce document de 73 pages remis au comité exécutif de la Ville la semaine dernière, on justifie la faiblesse des investissements par la révision des règles d'attribution des contrats. On en attribue également la responsabilité au retard dans l'adoption du programme triennal d'immobilisation en 2010.

Même promesse non remplie concernant les nouvelles pistes cyclables : on en a aménagé 25 km l'an dernier, alors qu'on avait promis 55 km. Quant aux grands projets, du train de l'Ouest au SRB Pie-IX en passant par le prolongement des lignes de métro, ils en sont tous au stade des études de faisabilité ou de l'ouverture de bureau de projet, peut-on lire dans le bilan. Seule exception : le train de l'Est, dont la construction des gares et la livraison des voitures ont commencé.

Transports collectifs populaires

Le tableau est cependant nettement plus rose pour « l'orientation la plus importante » du plan de transport 2008, l'amélioration des transports collectifs. L'objectif était d'augmenter la fréquentation du métro et des autobus de 8 % avant 2012. « Tout indique que la Société de transport de Montréal va atteindre les objectifs fixés », se félicite Michel Labrecque, président. « Le Plan de transport de la Ville est ambitieux et affiche un parti pris sans équivoque pour les transports actifs et collectifs », dit Michel Bissonnet, responsable du transport au comité exécutif.

Le bilan de la STM en 2010 va en fait de record en record : 388 millions de déplacements, 76 millions de véhicules-km, acquisition de 468 voitures de métro qui entreront en service en 2014 et prix de la Meilleure société de transport en Amérique du Nord en 2010.

Le plan de transport, vaste et ambitieux programme, adopté en 2008 avec ses 21 « chantiers », exigeait des dépenses de 240 millions par année ; on n'en a investi que 69 en 2010.

Même constat jovial pour la « ferveur » entourant le BIXI, qui a permis aux abonnements de bondir de 11 000 à 33 000, de desservir trois autres arrondissements et de tripler le nombre d'utilisations, chiffrées à 3,3 millions.

Sécurité routière

La Ville se donne par ailleurs une bonne note pour le bilan de la sécurité routière, notant que les collisions ont diminué de 5 % entre 2008 et 2010. On rappelle qu'on a notamment aménagé 8 carrefours sécurisés, installé 100 feux à décompte numérique et instauré la limite de vitesse à 40 km/h dans les 19 arrondissements. La lecture plus fine des tendances montre cependant que toutes les catégories, à l'exception des accidents avec dommages matériels seulement, sont en hausse depuis 2008. Les morts à la suite d'un accident mortel sont ainsi passées de 33 à 37, les blessés graves de 221 à 270 et les blessés légers, de 5236 à 5711 en trois ans.

ÉVÉNEMENT ROSSIGNOL

NOUVEAUTÉ

ROSSIGNOL EXPERIENCE 83
avec «AUTO TURN ROCKER»

699 95$

L'unique combinaison des technologies «Auto Turn Rocker», «Extented Sidecut» et la «Cascade Tip» livre des manoeuvres de virages plus facilement, une meilleure stabilité dans toutes les conditions et augmente votre expérience de ski au-delà du comparable.

SKIER GRATUITEMENT!

SKI MONTCALM SKI SAINT BRUNO

Si 3 personnes ou plus d'une même famille achète de l'équipement en magasin (ski-planche et/ou botte), chaque personne obtient un billet de remontée pour une journée dans la montagne de leurs choix (entre Montcalm et St-Bruno)

Rossignol Avenger 74 CA

349 95$

rég. 499,95$ 2010-2011

Rossignol Attraxion 3

499 95$

2010-2011 rég. 699,95$

Rossignol Justice

2010-2011

299 95$

rég. 349,95$

Suivez-nous!
www.facebook.com/obersonboutique
www.twitter.com/obersonboutique
www.oberson.com

OBERSON

1355 boul. des Laurentides Laval 8680 boul. Leduc DIX30

Lun. à Merc. 10hà18h, Jeu.-Ven. 10hà21h, Sam 9hà17h, dim. 10hà17h

BOUTIQUE COURiR

C'est aussi du ski de fond

Vêtements
Équipements
Accessoires

Sorties de ski de fond et de raquette

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

www.boutiquecourir.com

Début du procès sur l'espionnage des courriels du vérificateur général

La Ville de Montréal doit-elle payer les frais d'avocat de Jacques Bergeron ?

DAPHNÉ CAMERON

La Ville de Montréal doit-elle payer les frais d'avocat d'un employé qui la poursuit ? Le procès sur l'espionnage des courriels du vérificateur général Jacques Bergeron s'est ouvert hier, au palais de justice de Montréal, avec un débat sur la question.

L'avocate de M. Bergeron affirme que la Ville doit le faire puisqu'il protège « l'institution » qu'est le Vérificateur général et qu'il ne dénonce pas la violation de sa vie privée. La défense soutient que seuls les fonctionnaires qui font l'objet d'une poursuite peuvent voir les honoraires de leur avocat payés par la Ville.

La première portion de l'affaire, qui touche des questions de procédure, se déroule jusqu'à demain. Le débat sur le fond du dossier, c'est-à-dire déterminer si l'ouverture de milliers de courriels et de pages de documents par le contrôleur Pierre Reid et trois de ses enquêteurs était légale ou non, se déroulera ultérieurement, à une date qui n'a pas encore été fixée.

L'avocate de M. Bergeron affirme que la Ville doit acquitter ses frais judiciaires puisqu'il protège « l'institution » qu'est le Vérificateur général et qu'il ne dénonce pas la violation de sa vie privée.

« Nous sommes devant le tribunal pour tenter de mettre fin à un blocage administratif qui vise à empêcher le vérificateur général d'utiliser les sommes dont il dispose pour l'exercice de ses fonctions », a expliqué à la sortie de l'audience Me Chantal Châtelain, procureure de M. Bergeron.

« Ce qu'il est important de comprendre, c'est que Jacques Bergeron, en sa qualité de vérificateur général, a institué les présentes procédures pour faire déclarer l'illégalité des intrusions et des interceptions des fichiers courriels. Il s'agit de l'ensemble de ses fichiers courriels. On parle de milliers de documents qui concernent ses vérifications, ses vérifications en cours, ses communications avec ses consultants, ses procureurs et des juricomptables. »

De son côté, l'avocat de la Ville, Me Sylvain Lussier, a soutenu que la politique de la Ville de Montréal ainsi que la Loi sur les cités et villes ne prévoient pas que les frais d'avocat de quelqu'un qui poursuit la Ville soient payés par la municipalité.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE
Le vérificateur général, Jacques Bergeron.

La protection recherchée.
Les intérêts voulus.

Bénéficiez d'un rendement potentiel supérieur.

Avez-vous pensé au CPG titres de premier ordre BMO[MD] lié aux marchés financiers ? Comme c'est le cas pour tous les CPG, votre placement est protégé à 100 %. En plus, il y a une possibilité d'obtenir un rendement potentiel lié à la performance des actions de 10 sociétés canadiennes de premier ordre.

Découvrez d'autres astuces qui maximiseront vos économies et vos placements avec la Formule futée BMO[MD] pour investir.

Composez le **1-800-665-7700** ou visitez **bmo.com/pourinvestir**.

Jusqu'à 3,8 %* pour un terme de 1 an.

BMO Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.[MD]

*Le CPG titres de premier ordre BMO est émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti par la Banque de Montréal. Le capital investi dans le CPG est garanti et remboursable à l'échéance ; de plus, le CPG prévoit un taux de rendement minimal garanti de 0,15 % ainsi qu'un rendement variable basé sur la performance des titres sous-jacents. Il n'y a toutefois aucune garantie que vous toucherez un rendement variable. Le taux de rendement ne sera pas inférieur au taux de rendement garanti ni supérieur à un taux de rendement maximal préétabli. D'autres conditions s'appliquent. Vous pouvez obtenir les modalités du CPG titres de premier ordre BMO dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal. [MD] Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

Feu vert à plus de radars photo

PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Québec entend augmenter son utilisation du radar photo. Il devrait donc accroître le réseau, mais avec un encadrement très serré. « Il faut que ça se fasse en gardant l'objectif sur la sécurité routière », affirme la péquiste Danielle Doyer, présidente de la Commission des transports et de l'environnement (CTE), qui a rédigé le rapport.

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Il devrait bientôt y avoir plus de radars photo sur les routes du Québec. Un nouveau rapport de l'Assemblée nationale conclut que le projet pilote de 15 radars photo et systèmes photographiques aux feux rouges a réussi à accomplir son objectif, améliorer la sécurité.

Québec devrait donc accroître le réseau, mais avec un encadrement très serré. « Il faut que ça se fasse en gardant l'objectif sur la sécurité routière », affirme la péquiste Danielle Doyer, présidente de la Commission des transports et de l'environnement (CTE), qui a rédigé le rapport.

Les radars ne devraient donc être installés que dans les zones à risque élevé d'accidents et où la surveillance policière est difficile – par exemple, dans une zone scolaire avec un virage serré qui empêche un policier de se garer.

Le projet-pilote a été lancé en mai 2009. Le rapport de la CTE fait suite au rapport d'évaluation du projet-pilote sur les radars photo et les photographies aux feux rouges, déposé en octobre 2010.

Il en confirme l'efficacité. On note une diminution moyenne de près de 12 km/h dans les zones concernées, et de 68 % du nombre de véhicules qui excèdent la limite de vitesse.

Signalisation

La CTE, composée de membres des trois partis politiques reconnus, formule six recommandations unanimes. Elle suggère d'installer les radars photo et les systèmes photographiques seulement dans les zones « accidentogènes ». On ne propose pas de nombre minimal ou maximal. Des panneaux devraient aussi prévenir les automobilistes, comme c'est déjà le cas dans le projet-pilote. De plus, les sommes amassées devraient continuer d'être versées dans le Fonds de la sécurité routière. À lui seul, le projet-pilote a déjà permis de recueillir 20 millions.

« Il ne faut pas que ça devienne une machine à cash pour le gouvernement. »
– Danielle Doyer, présidente de la Commission des transports et de l'environnement

« Il ne faut pas que ça devienne une machine à cash pour le gouvernement », prévient Mme Doyer.

Autre mesure de contrôle : la CET recommande que le ministère des Transports (MTQ) soit responsable et qu'il justifie l'emplacement des radars photo sur son site, statistiques à l'appui.

Le ministre des Transports, Pierre Moreau, s'est montré intéressé par le rapport déposé hier. Il n'avait toutefois pas encore eu le temps de l'étudier hier après-midi. Il promet d'y répondre dans « un échéancier très court ». Il croit aussi que l'argent récolté doit être réinvesti dans la sécurité routière. « On ne veut pas faire de ces appareils-là des machines à sous », a-t-il assuré.

CAA-Québec est d'accord avec la CET. « On ne veut pas que le MTQ en installe partout, et je pense que le rapport propose de bonnes balises pour éviter cela », dit sa directrice des communications, Claire Roy. Tout comme la CET, elle prévient que le MTQ ne doit pas non plus laisser les municipalités installer des radars photo pour renflouer leurs coffres.

POLITIQUE

Legault risque de devoir parler de la constitution

DENIS LESSARD

QUÉBEC — François Legault ne veut pas toucher au dossier constitutionnel, mais il risque de ne pas avoir le choix. Sa promesse d'abolir les commissions scolaires laisse prévoir un débat important avec Ottawa et la minorité anglo-québécoise sur les garanties offertes par la Constitution canadienne.

« Il y a un obstacle important qui ne sera pas facile à surmonter, c'est clair », observe le constitutionnaliste Henri Brun, de l'Université Laval. En vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, les anglophones ont le droit d'avoir un enseignement en anglais « dans des établissements de la minorité ».

Les commissions scolaires « ne sont pas protégées nominalement », mais la jurisprudence est claire; au Québec, les établissements scolaires doivent être « sous le contrôle » de la minorité. On ne parle pas seulement des biens, des équipements, mais l'enseignement doit être géré « par un organisme quelconque, régi par la minorité anglophone, c'est-à-dire élu par la minorité anglophone. Il n'y a pas beaucoup d'autres options » que les commissions scolaires, observe M. Brun.

En conférence de presse, lundi, M. Legault a écarté le problème d'un revers de main. Selon lui, les neuf commissions scolaires anglophones pourraient être remplacées par le même nombre d'organismes, plus légers, susceptibles de fournir des services aux écoles anglophones.

Selon M. Brun, « les services matériels et les autobus ne sont pas soumis aux obligations de la Charte, il faut que l'autorité relative à l'enseignement comme tel soit préservée ».

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Selon François Legault, les neuf commissions scolaires anglophones du Québec pourraient être remplacées par le même nombre d'organismes, plus légers, susceptibles de fournir des services aux écoles anglophones.

Au gouvernement, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, souligne que jamais le Parti libéral n'a proposé l'abolition des commissions scolaires. Au dernier congrès libéral, après que Mme Beauchamp eut parlé de commissions scolaires devenues « coopératives de services », les militants anglophones se sont clairement opposés aux intentions des dirigeants du PLQ de réduire les pouvoirs des commissions scolaires. « C'était une image que j'employais pour dire qu'il fallait plus de pouvoir à la base, au niveau de l'école », a-t-elle soutenu, hier.

« M. Legault propose l'abolition des commissions scolaires. La Charte contient des dispositions pour la gestion et le contrôle des écoles des minorités linguistiques au Canada. À l'évidence, M. Legault a présenté un travail bâclé, mal fait. »

— Line Beauchamp ministre de l'Éducation du Québec

« M. Legault propose l'abolition des commissions scolaires. La Charte contient des dispositions pour la gestion et le contrôle des écoles des minorités linguistiques au Canada. À l'évidence, M. Legault a présenté un travail bâclé, mal fait. Ce que propose M. Legault nous achemine vers des batailles juridiques », a soutenu la ministre.

FUSION ADQ-CAQ

« Le gros bon sens », dit Jean Allaire

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La fusion entre l'Action démocratique du Québec (ADQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) « est une question de gros bon sens », soutient Jean Allaire, fondateur de l'ancien parti de Mario Dumont, résolument pour un ralliement des adéquistes au nouveau parti de François Legault.

Comme plusieurs députés adéquistes, M. Allaire juge qu'il serait bien téméraire pour les deux formations de rester en concurrence aux prochaines élections. Il refuse de répliquer aux propos du vice-président de la commission politique du parti, l'homme d'affaires Adrien Pouliot, qui a demandé hier que l'avocat de Laval quitte l'ADQ. « L'intelligence et le jugement sont deux choses bien distinctes… », dit-il, sibyllin.

Selon M. Pouliot, le départ des adéquistes favorables à la fusion, Jean Allaire et Mario Charpentier, « nettoierait le parti ». Hier, M. Pouliot n'a pas voulu commenter les rumeurs voulant qu'il songe à racheter la dette du parti – l'ADQ doit environ 700 000$. « S'il y avait une transaction, elle serait divulguée en temps et lieu conformément à la réglementation applicable », a dit l'ancien propriétaire de CFCF.

« L'ADQ n'est pas à vendre », a répliqué Richard Thibault, responsable des communications de l'ADQ. Proche de Gérard Deltell, M. Thibault avoue ne pas comprendre que l'homme d'affaires « repousse une offre [qui est en discussions avec la CAQ] avant de la connaître ». Aussi, la direction de l'ADQ n'a pas aimé la « personnalisation » d'un débat qui doit rester sur le plan des principes.

DeSerres

IDÉES-CADEAUX CRÉATIVES !

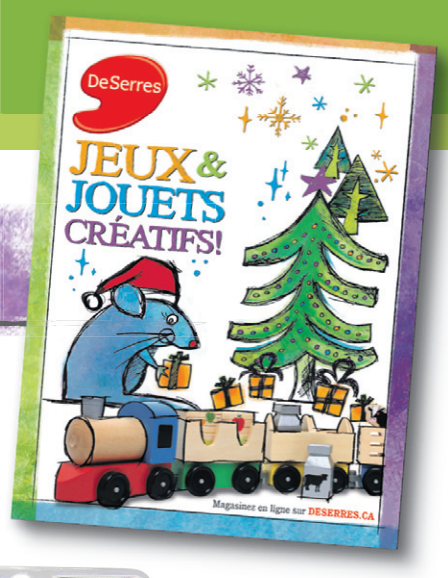

TOUTES LES OFFRES DE NOTRE BROCHURE EN MAGASIN OU SUR DESERRES.CA

29,97 ~~34,99~~

TAMBOUR ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
9 instruments de musique en forme de jolies bestioles
BX3002

14,99

DIABOLO DE CIRCUSE ARLETTE GRUSS
De qualité professionnelle. Coque souple, axe en métal et DVD inclus
OIDAG3

NOUVEAU

19,99

MÉGA JARRE À BRICOLAGE
Tout ce que vous avez besoin pour le bricolage!
ALQ311

NOUVEAU

NOUVEAU

12,97 ~~14,99~~ ch.

ATTENTION : INSPIRATION ET AMUSEMENT À HAUTE TENSION! PILE NATURELLE OU TORCHE DYNAMO
Crée de l'énergie avec de la boue, des citrons et de l'eau ou transforme un simple moteur de jouet en génératrice
PW3261F, PW3263F

14,99

ENSEMBLE DE 24 CROCHETS-HOCHETS COLORÉS À RELIER
Plastique arrondi parfait pour mordiller!
BX1069Z

20% de rabais

SUR TOUTES LES MOSAÏQUES AUTOCOLLANTES À NUMÉROS ORB FACTORY
Thèmes variés
SM...

PRODUITS VEDETTES DE LA SEMAINE

Offrez la carte-cadeau pleine de créativité!

30% de rabais

SUR LES CARTES ET ENVELOPPES STRATHMORE SÉLECTIONNÉES
S105-680,S105-660,S105-250

19,95

20 FEUTRES FINELINER STAEDTLER DANS UN JOLI SAC DE RANGEMENT
S334BP20

27 NOUVEAU À VAUDREUIL

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Malgré l'attention portée à la rédaction de cette publicité, DeSerres ne peut être tenue responsable des erreurs typographiques. Les articles peuvent différer des photos et les offres sur DESERRES.CA peuvent différer de celles en magasin.

~~26~~ **MAGASINS** AU CANADA | DEPUIS 1908

ACHETEZ EN LIGNE **DESERRES.CA**

POLITIQUE

Les vieux réflexes

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTERS

En proposant ses solutions aux défis du Québec, François Legault force ses adversaires à réagir.

Depuis le décollage officiel de la Coalition avenir Québec, il y a trois jours, le logo multicolore du parti de François Legault a beaucoup fait jaser. Ses adversaires politiques ont aussi souligné son passé récent de souverainiste « pressé » et le flou entourant la fusion prévisible avec l'ADQ.

Dans la joute politique, ces préoccupations périphériques ont relégué à l'arrière-plan l'essentiel des propositions de la CAQ. Pourtant, celles-ci méritent certainement qu'on s'y arrête.

Prenez par exemple cet engagement de François Legault d'abolir 4000 postes à Hydro-Québec. Qu'en pensent libéraux et péquistes ? Est-ce faisable ? Souhaitable ? Peut-on vraiment récupérer 600 millions chez Hydro ?

Autre proposition de la CAQ : abolir les commissions scolaires et les agences de santé et de services sociaux.

Libéraux et péquistes ont longtemps ridiculisé cette idée d'abolir les commissions scolaires lorsqu'elle était défendue par Mario Dumont, mais on a vu les militants du PLQ débattre eux aussi de cette question lors de leur dernier congrès, le mois dernier à Québec. Pris de court, les militants ont sagement choisi de repousser à une prochaine rencontre ce débat, mais on sentait bien que le gouvernement, lui, voulait s'approprier cette idée.

Les libéraux, par ailleurs, sont plutôt mal placés pour critiquer la promesse de François Legault de « réparer » le système de santé, eux qui ont vu leur chef faire la même chose il y a près de neuf ans. Mais que pensent-ils de l'engagement caquiste de permettre à chaque Québécois d'avoir un médecin de famille ? C'est réaliste ? Réalisable ? Nécessaire ?

Sur le plan économique, la CAQ suggère une participation financière de Québec dans les entreprises minières et prévoit consacrer 100 % des redevances à la réduction de la dette. Si un secteur mérite un urgent débat, c'est bien celui-là. Ce débat aura-t-il lieu ou les partis s'en tiendront-ils à leur position respective ?

Sans surprise, le premier réflexe de Jean Charest face à François Legault aura été de revenir sur la patinoire constitutionnelle, celle sur laquelle il patine avec tant d'aisance depuis près de 30 ans. La seule qu'il ait connue, en fait. On ne se défait pas si facilement de ses vieilles habitudes.

Pauline Marois et sa garde rapprochée, de leur côté, se sont empressés de rappeler que M. Legault était, encore récemment, un fervent souverainiste.

Pendant que les libéraux soupçonnent le chef de la CAQ de préparer en secret un référendum et que les péquistes accusent leur ancien collègue d'avoir défroqué, celui-ci pourra rappeler qu'il est, comme bien des Québécois, passé à autre chose, et que ses adversaires sont obnubilés par la question constitutionnelle.

On a déjà vu ce film-là, pendant la campagne électorale de 2007, lorsque Jean Charest et André Boisclair se sont mis à débattre de référendum et de divisibilité du territoire québécois. Mario Dumont s'est faufilé entre les deux, s'en tenant à son plan de match, à son message et récoltant des votes à la pelle aussi bien au PLQ qu'au PQ.

M. Legault semble avoir compris quelque chose que ses adversaires ont encore du mal à piger.

Cela dit, la non position de François Legault, inspirée du moratoire référendaire suggéré par Mario Dumont en 1996, n'est pas sans faille. Le chef de la CAQ affirme vouloir « rétablir le rapport de force du Québec » face à Ottawa, mais il ne dit pas comment. Promettre une décennie de gel référendaire n'est certainement pas le meilleur moyen de faire peur à Ottawa, surtout si on ne présente pas de revendications formelles.

M. Legault aime bien, par ailleurs, se présenter comme l'homme du changement, mais il devra aussi défendre et justifier ses décisions et son bilan d'ancien ministre du PQ.

Devant François Legault, la famille péquiste a décidé pour le moment de serrer les coudes et de contre-attaquer.

On l'accuse, notamment, d'avoir milité ardemment, juste avant son départ en 2009, pour une hausse des tarifs d'Hydro-Québec pour financer un fonds d'investissement, ce dont il ne parle plus aujourd'hui.

Il y a quelques à mois à peine, il projetait aussi, dans des conversations privées, une hausse des tarifs d'Hydro-Québec pour financer les universités. Plus un mot là-dessus non plus.

Lors d'un entretien récent avec Jean François Lisée, celui-ci me disait que François Legault aurait pu « peser sur le bouton » pour lancer le CHUM au 6000, Saint-Denis, alors qu'il était ministre de la Santé, ce qui aurait permis à Montréal de gagner 10 ans.

L'entourage de François Legault se défend vigoureusement d'avoir échoué avec le CHUM première mouture.

« Quand on est arrivés à la Santé (NDLR : en 2002), c'était le bordel ! dit Martin Koskinen, un fidèle collaborateur de François Legault. L'évaluation des coûts n'était pas réaliste, le projet était mal ficelé. Pour nous, ce fut une grande surprise, mais ça ressemblait au métro de Laval, alors on a renvoyé tout le monde à sa table à dessin. »

M. Legault ne veut pas se faire coller d'étiquette et propose aux Québécois de repartir à neuf, mais on ne peut avoir été en politique pendant plus de 10 ans sans avoir laissé quelques traces.

Comptez sur les nouveaux adversaires de François Legault pour les lui rappeler.

Pour joindre notre chroniqueur : **vmarissal@lapresse.ca**

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Selon la députée de l'Action démocratique du Québec Sylvie Roy, 35 contrats ,pour un total de 123 millions, ont été attribués de gré à gré l'an dernier. « Si on suit la courbe [...], ça irait à 160 millions pour cette année. C'est un bar ouvert pour les entreprises d'ingénierie qui sont au cœur de bien des scandales », a-t-elle lancé hier à l'Assemblée nationale.

La valse des contrats sans appel d'offres se poursuit

La députée adéquiste Sylvie Roy tire la sonnette d'alarme

DENIS LESSARD
DU BUREAU DE QUÉBEC

Malgré les mises en garde du vérificateur général et du commissaire à la collusion, Jacques Duchesneau, le ministère québécois des Transports a continué d'accorder les contrats de surveillance de travaux sans appel d'offres. Trente-cinq contrats, pour un total de 123 millions, ont été attribués de gré à gré l'an dernier. Et pour les quatre premiers mois de l'année, on était déjà à 53 millions.

« Si on suit la courbe, là, une phrase politique assez célèbre, "si la tendance se maintient", ça irait à 160 millions pour cette année. C'est un bar ouvert pour les entreprises, les entreprises d'ingénierie qui sont au cœur de bien des scandales », a soutenu hier Sylvie Roy, députée de l'Action démocratique du Québec qui a compilé ces statistiques.

À l'Assemblée nationale comme en point de presse, M^me^ Roy a relevé que les administrateurs de la quinzaine de firmes qui ont bénéficié de ces contrats année après année ont contribué de 1,2 million en 10 ans au Parti libéral du Québec.

À l'Assemblée nationale, le ministre des Transports, Pierre Moreau, a fait de l'ironie en lien avec les révélations de M^me^ Roy. « C'est rassurant pour la population du Québec de savoir que les chantiers du ministère des Transports font l'objet de contrats de surveillance. Je ne connais aucun chantier, quel qu'ait été le gouvernement, qui a fait l'objet d'une mise en œuvre sans qu'il y ait des mandats de surveillance qui ont été donnés », a-t-il soutenu, avant d'inviter M^me^ Roy à se présenter devant la commission Charbonneau.

« S'il veut badiner avec les sous que les contribuables dépensent… le ton du gouvernement actuel, c'est ce qui amène le cynisme. Le contribuable qui se lève le matin pour aller travailler, qui se promène parmi les cônes orange puis qui paie ça la trouve moins drôle », a répliqué M^me^ Roy.

> **« S'il (le ministre Pierrer Moreau) veut badiner avec les sous que les contribuables dépensent … c'est ce qui amène le cynisme. »** — La députée Sylvie Roy

En après-midi, M. Moreau a fait le point de presse qu'il avait décliné en matinée. Selon lui, M^me^ Roy tient essentiellement compte de mandats de surveillance pour des contrats signés avant le 1^er^ octobre 2008. Les contrats de surveillance sans appel d'offres ont atteint 113 millions en 2009-2010, 123 millions en 2010-2011 et atteignaient 53 millions pour les quatre premiers mois de 2011-2012.

L'absence d'appel d'offres est conforme aux règles qui existaient à l'époque et qui ont été resserrées depuis. Le mois dernier, Québec a annoncé que les plans et devis ainsi que la surveillance des chantiers ne pourraient être réalisés par la même firme pour les contrats de 40 millions et moins, a rappelé le ministre Moreau.

Il a confirmé qu'un contrat de gré à gré de 750 000$ a été accordé en février 2008 pour l'échangeur Turcot. La surveillance des travaux pour un échangeur à Québec a coûté 5,4 millions et un autre de 4,6 millions a été nécessaire pour la surveillance de travaux sur l'autoroute de la Beauce.

Selon Sylvie Roy, Québec a continué d'accorder des contrats sans appel d'offres bien après que le vérificateur général eut sifflé la fin de la récréation.

« Avant le 1^er^ octobre 2008, c'est-à-dire de 2000 à 2008, les contrats de surveillance des travaux qui étaient accordés par le Ministère étaient confiés au concepteur des plans et devis, et ce, sans appel d'offres, conformément aux règlements », a répliqué le ministre Moreau.

Du 1^er^ octobre 2008 au 25 novembre 2009, les contrats étaient sous l'emprise d'une nouvelle loi, en vertu de laquelle les situations « d'exception » où l'appel d'offres n'était pas nécessaire sont passées de 27 à 5. Ces « situations » survenaient en cas d'urgence, quand un seul entrepreneur était qualifié, quand une garantie, un droit de propriété ou un droit exclusif étaient en cause. Aussi, Québec pouvait décider que l'appel d'offres ne servirait pas l'intérêt public, a indiqué M. Moreau. Depuis novembre 2009, à la suite du rapport du vérificateur général, les contrats de surveillance ont été intégrés aux contrats de conception. Par conséquent, il n'y avait pas d'appel d'offres pour la surveillance du projet.

LES CÉLÉBRATIONS DU VINGT-CINQUIÈME

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT CERTIFIÉE.

Les véhicules d'occasion Acura certifiés vous feront découvrir un monde de performance et de raffinement. Tout commence avec une rigoureuse inspection en 125 points, une garantie du fabricant, une assistance routière et un choix exclusif de véhicules uniquement offerts chez votre concessionnaire Acura. Et cela se concrétise aussitôt, alors que vous partez derrière le volant d'un véhicule Acura de haute performance bien plus rapidement que vous ne le pensiez. Les véhicules d'occasion Acura certifiés.
Sélectionnés. Inspectés. Ajustés. Certifiés.

Trouvez le vôtre sur acura.ca.

ACURA
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

NOUS CÉLÉBRONS NOS 25 ANS AU PAYS.
ET VOUS RECEVEZ LE CADEAU.

À PARTIR DE 0,25 %* FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 25 MOIS

VÉHICULE D'OCCASION CERTIFIÉ :
- GARANTIE 6 ANS/160 000 KM POUR L'ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR
  AVEC GARANTIE GLOBALE SUPPLÉMENTAIRE TRANSFÉRABLE OPTIONNELLE
- PRIVILÈGE D'ÉCHANGE DU VÉHICULE DE 7 JOURS/1 000 KM
- INSPECTION EN 125 POINTS SPÉCIFIQUES DU FABRICANT
- OPTIONS DE FINANCEMENT PRÉFÉRENTIELLES
  DISPONIBLE PAR L'ENTREMISE DE ACURA SERVICES FINANCIERS
- CHOIX EXCLUSIF DE VÉHICULES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
  AVEC RAPPORT D'HISTORIQUE CARPROOF**
- ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H/7 JOURS

** Pour plus de détails, visitez carproof.com.

* Offre de financement d'une durée limitée pour tous véhicules d'occasion Acura certifiés TL et MDX disponibles par l'entremise de Acura Services Financiers, sur approbation de crédit. Cette offre est disponible pour un financement de 25 mois maximum sur les véhicules d'occasion certifiés Acura TL et MDX (modèles 2006-2010). Exemple de financement basé sur un modèle Acura d'une valeur de 20 000 $, à un taux de 0,25 % par année, qui équivaut à 802,00 $ par mois pendant 25 mois. Le coût d'emprunt est de 50,03 $ pour un total des obligations de 20 050,03 $. Taxes, permis, assurances et enregistrement en sus. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2011. Financement sur 36, 48, 60 et 72 mois aussi offert. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks. Visitez votre concessionnaire Acura ou le site acura.ca pour les détails. © 2011 Acura, une division de Honda Canada.

PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Le chef intérimaire du Parti libéral, Bob Rae, ne souhaite pas augmenter le nombre de députés à la Chambre des communes, alors que le projet de loi C-20 des conservateurs créerait 30 nouvelles circonscriptions.

REPRÉSENTATION
À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Parti libéral se fait évasif

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le Parti libéral a refusé, hier, de divulguer la formule qu'il favoriserait pour modifier la représentation à la Chambre des communes – et de dire si cette formule enlèverait des sièges au Québec.

Mais si l'on se fie à un discours prononcé par Stéphane Dion à Halifax le 3 novembre dernier, la province francophone verrait son nombre de députés diminuer.

Les troupes du chef intérimaire Bob Rae ont attiré l'attention en comité parlementaire, mardi, en proposant de s'en tenir à la limite actuelle de 308 députés dans l'effort mené à Ottawa pour équilibrer la représentation populaire aux Communes.

Elles ont pris position par rapport au projet de loi C-20 du gouvernement Harper, par lequel on créerait 30 nouvelles circonscriptions dans 4 provinces: l'Ontario (15), l'Alberta (6), la Colombie-Britannique (6) et le Québec (3).

Les conservateurs tentent ainsi de permettre aux provinces dont la population a beaucoup augmenté au cours des dernières années d'être représentées de manière proportionnelle au Parlement, sans pour autant trop diminuer le poids démocratique du Québec.

Les libéraux voient les choses autrement. « J'ai voyagé dans le pays depuis quatre mois et je n'ai pas trouvé quelqu'un qui me disait que la solution aux problèmes que nous avons au pays, c'est d'augmenter le nombre de politiciens qu'on a à Ottawa. Personne n'a proposé cette solution », a réitéré Bob Rae hier.

« Si on va sur cette voie, en 2030, il y aura 400 députés, puis 500 et 600... À quel moment est-ce que ça va arrêter? »

Selon les chiffres du gouvernement, un député coûte environ 640 000$ par an aux contribuables, 500 000$ de plus pour une année électorale.

Gardant ces préoccupations en tête, M. Rae croit qu'il est possible de « créer une formule qui respecte le caractère spécifique du Québec, qui respecte la Constitution canadienne et, en même temps, dont la proportion respecte les populations des provinces ».

Mais quelle est cette formule et combien de sièges chaque province recevrait-elle? Ni le chef intérimaire ni ses députés n'ont voulu la divulguer. Ils se sont contentés de réitérer ce que leur collègue Marc Garneau a affirmé en comité parlementaire mardi: on peut, en se limitant à une Chambre des communes de 308 sièges, parvenir aux mêmes pourcentages avancés dans le projet de loi C-20.

Ces nouveaux pourcentages seraient de 23,28 % des sièges pour le Québec (78 sièges), 36,12 % pour l'Ontario (121 sièges), 12,54 % pour la Colombie-Britannique (42 sièges) et 10,15 % pour l'Alberta (34 sièges). À l'heure actuelle, ils sont de 24,59 % (75 sièges), 34,75 % (106 sièges), 11,8 % (36 sièges) et 9,18 % (28 sièges). Au dernier recensement, le Québec représentait 23,22 % de la population, l'Ontario 38,91 %, la Colombie-Britannique 13,31 % et l'Alberta 11 %.

« Essentiellement, le plan libéral ferait en sorte que le Québec perdrait des sièges, a réagi le ministre d'État responsable de la Réforme démocratique, Tim Uppal. Terre-Neuve-et-Labrador perdrait des sièges. La Nouvelle-Écosse perdrait des sièges. La Saskatchewan perdrait des sièges. Le Manitoba perdrait des sièges, en compensation pour l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario. Nous ne croyons pas que c'est juste. »

Dans un discours prononcé il y a quelques semaines, le porte-parole du Parti libéral en matière de réforme démocratique, Stéphane Dion, a semblé lui donner raison: « Nous pouvons facilement rééquilibrer la proportion de sièges au bénéfice des provinces en forte croissance, maintenir la représentativité proportionnelle des autres provinces et protéger les moins nombreuses par la clause sénatoriale, sans pour autant augmenter le nombre de députés », a-t-il déclaré.

« Cela dit, il n'est pas sûr que nous puissions obtenir l'appui du Nouveau Parti démocratique. En effet, ce parti croit que, comme le Parlement a reconnu que les Québécois forment une nation distincte au sein du Canada, le taux de représentation du Québec à la Chambre des communes devrait être gelé au niveau actuel à perpétuité. Quant à moi, et comme de nombreux experts le pensent, je suis d'avis que le Parlement n'a pas le pouvoir constitutionnel d'enfreindre à ce point le principe de représentation proportionnelle, sans l'appui d'au moins sept provinces représentant au moins 50 % de la population canadienne », a-t-il ajouté.

En d'autres termes, les 75 sièges du Québec à la Chambre des communes ne représentent pas un seuil immuable.

S'agit-il de la position du Parti libéral? Et, si oui, quels seraient ses calculs et à combien de sièges le Québec aurait-il droit? On a refusé de le préciser et M. Dion a décliné nos demandes d'entrevue.

LES RENCONTRES LA PRESSE

VENDREDI 25 NOVEMBRE

COUVRIR LA POLITIQUE
UN SPORT EXTRÊME

SOIRÉE ANIMÉE PAR
PATRICK LAGACÉ

JOËL-DENIS **BELLAVANCE**
CHEF DE BUREAU À OTTAWA

DENIS **LESSARD**
CHEF DE BUREAU À QUÉBEC

VINCENT **MARISSAL**
CHRONIQUEUR POLITIQUE

KATIA **GAGNON**
DIRECTRICE
DES ACTUALITÉS GÉNÉRALES

DATE LE VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011
HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30
ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20$ plus frais

BILLETS DISPONIBLES À:
Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au *www.ticketmaster.ca*
Admission générale

Nomination à la tête de la GRC

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Un policier de carrière, Robert Paulson, dirigera la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a annoncé hier le gouvernement Harper. Le nouveau commissaire s'est engagé à restaurer l'image de l'organisation, entachée récemment par une affaire de harcèlement.

« On a des difficultés, c'est clair, a reconnu M. Paulson lors d'un point de presse. Mais je ne suis pas prêt à dire que notre image a été ternie au point où on n'a pas d'espoir. »

La GRC a été éclaboussée par plusieurs controverses au cours des dernières années. Elle a été critiquée après une intervention au pistolet à impulsion électrique (de type Taser) qui s'est soldée par la mort d'un voyageur polonais à l'aéroport de Vancouver.

Plus récemment, une policière de la Colombie-Britannique a affirmé avoir été maintes fois victime de harcèlement sexuel. Elle a accusé l'organisation de ne pas prendre ses responsabilités à l'égard de ses employés.

Ce dossier est la première tâche à laquelle M. Paulson compte s'atteler.

« Je suis très préoccupé par ces récentes allégations, a-t-il affirmé. Ce n'est pas la GRC à laquelle je me suis joint. »

Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, qui a présenté le nouveau commissaire, a annoncé que la Commission des plaintes du public contre la GRC va enquêter sur cette affaire.

M. Paulson, 52 ans, succède à William Elliott, qui termine un règne de quatre ans à la barre de la GRC.

Natif de Lachute, parfaitement bilingue, le nouveau commissaire est entré à la GRC en 1986 après sept ans dans les Forces armées canadiennes.

JUSTICE CRIMINELLE

Le Québec est trop mou, juge Boisvenu

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le Québec a une approche trop molle à l'égard du crime, a affirmé hier le sénateur conservateur Pierre-Hugues Boisvenu, qui estime que le ministre provincial de la Justice se trompe du tout au tout en attaquant le projet de loi fédéral qui durcirait les peines contre les jeunes contrevenants.

« Je pense que le Québec est *soft on crime*, a déclaré le sénateur en point de presse. On a une particularité au Québec, quand j'écoute le discours à peu près partout. Dès qu'on veut remettre en question des modèles, c'est très difficile de le faire. »

Le ministre québécois de la Justice, Jean-Marc Fournier, est revenu à la charge, cette semaine, contre le projet de loi conservateur C-10 sur la justice criminelle. Il souhaite que le gouvernement Harper l'amende afin de préserver le modèle québécois de réhabilitation des jeunes contrevenants.

Il y a deux semaines, devant un comité parlementaire, ce même ministre a prévenu que Québec refuserait de payer les coûts supplémentaires des nouvelles mesures, lesquelles risquent d'engorger les prisons provinciales.

« La question n'est pas d'être dur, doux ou mou. La question, c'est d'être intelligent. » — Bob Rae, chef du Parti libéral

« M. Fournier n'a pas pris connaissance de la portée du projet de loi C-10, notamment sur les jeunes contrevenants », a rétorqué hier le sénateur Boisvenu.

Il martèle que seulement 3 % des jeunes contrevenants seront touchés par la nouvelle législation. Et encore, ce sera seulement ceux qui commettent les crimes les plus graves, notamment les meurtres et les agressions sexuelles.

« Démagogique » et « ridicule »

À Québec, le ministre Jean-Marc Fournier a qualifié de « démagogique » la sortie du sénateur. Il a une fois de plus mis au défi le gouvernement conservateur de produire une étude qui prouve la nécessité du projet de loi C-10.

« On a la science de notre côté », a-t-il affirmé.

La position du ministre provincial a trouvé des échos à la Chambre des communes, où le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral se sont prononcés pour les amendements qu'il propose. Le chef du Parti libéral, Bob Rae, a d'ailleurs qualifié de « ridicule » la sortie du sénateur Boisvenu.

« La question n'est pas d'être dur, doux ou mou. La question, c'est d'être intelligent, a-t-il affirmé. Le gouvernement a beaucoup d'idéologie, mais pas l'intelligence de voir et d'écouter l'expérience de ceux qui sont directement impliqués dans ce domaine. »

Le projet de loi omnibus C-10 regroupe plusieurs mesures que le gouvernement Harper n'a pu faire adopter lorsqu'il était minoritaire. Il prévoit des peines de prison plus sévères pour les mineurs et les trafiquants de drogue. On souhaite aussi rendre plus difficile le rapatriement de Canadiens emprisonnés à l'étranger.

Les relations sont pour le moins tendues entre les gouvernements Harper et Charest dans ce dossier. Le ministre Fournier a affirmé à *La Presse* qu'Ottawa ne lui a pas envoyé un accusé de réception de sa lettre envoyée mardi – une marque de politesse pourtant élémentaire. Il tente depuis plus d'un mois, en vain, de s'entretenir avec son homologue fédéral Rob Nicholson.

— Avec la collaboration de Paul Journet et Tommy Chouinard

PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

« On a une particularité au Québec, quand j'écoute le discours à peu près partout. Dès qu'on veut remettre en question des modèles, c'est très difficile de le faire », estime le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu.

Converlang
• Conversation anglaise ou des affaires
Petits groupes : 3 à 7 personnes
Jour ou soir
• CONVERSATION :
Conversation et grammaire disponible en cours privé dans toutes les langues!
• FORMATION EN ENTREPRISE
AGRÉÉE PAR LA CPMT
(loi sur la Formation, anciennement loi du 1%)
*matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 50$
AGRÉÉE : 0052544 www.converlang.com
1160, boul. St-Joseph est, 3e étage Laurier
514-278-5309

LES GRANDS EXPLORATEURS
DESTINATION TOMBOUCTOU
AVEC MICHEL DRACHOUSSOFF
L'OUEST AMÉRICAIN
LES PLUS BEAUX SITES NATURELS
AVEC ÉRIC COURTADE
RÉSERVEZ TÔT !
514 521.1002
1 800 558.1002
LesGrandsExplorateurs.com

ACTUALITÉS

Licenciements au quotidien 24 heures

Le quotidien gratuit *24 heures* de Quebecor a annoncé la nomination d'un nouveau directeur de l'information par intérim et procédé du même souffle à une vague de licenciements, ont rapporté plusieurs sources proche de l'entreprise hier. Stéphane Alarie, anciennement du *Journal de Montréal*, deviendrait le nouveau directeur. Joint au téléphone, le principal intéressé n'a pas voulu commenter la nouvelle. Plusieurs employés, dont trois photographes, auraient aussi perdu leur emploi pour le quotidien. Le porte-parole de Quebecor, Serge Sasseville, s'est refusé à tout commentaire à ce sujet. Selon nos sources, les licenciements ont surpris plusieurs employés et semé une onde de choc dans les bureaux du quotidien au moment de leur annonce.

— Vincent Larouche

Saisie de marijuana à Laval

Une importante plantation de marijuana a été trouvée par hasard, mardi à Laval. Les pompiers qui combattaient un violent incendie ont dû défoncer, à des fins préventives, les portes des 880 et 882, avenue Berlier. Ils ont trouvé sur les lieux des plants de marijuana en grande quantité. Ils ont aussitôt alerté la police de Laval qui fait état d'une plantation d'envergure, ne pouvant être exploitée que par une organisation. « Nous avons saisi 11 000 plants de cannabis de 1 à 4 pieds, 15 000 boutures, des sacs contenant 22 kg de feuilles et 22 kg de cocottes », a expliqué l'agente Nathalie Lorrain, porte-parole de la police de Laval.

— David Santerre

Une sikhe renvoyée en Inde craint d'être tuée

ANABELLE NICOUD

Manjit Kaur vit au Canada depuis cinq ans. Elle a demandé l'asile politique, mais ne l'a pas obtenu. Son mari, sikh comme elle, expulsé au mois de mai, a été victime de torture depuis son retour dans son pays natal. Malgré les craintes de la femme, son expulsion vers l'Inde a été maintenue hier soir.

Viol, harcèlement, torture. Dans son témoignage adressé à la Cour fédérale, et que *La Presse* a obtenu, Manjit Kaur décrit son quotidien terrifiant à Ludhiana, dans la région du Punjab. Des problèmes qui sont dus à la police qui, selon elle, croit que son mari, Daljit Singh, milite dans un mouvement extrémiste.

« J'ai beaucoup souffert et je suis psychologiquement perturbée par tout ce qui m'est arrivé. J'ai été arrêtée et maltraitée en détention, et violée par des policiers soûls. J'ai peur que cela m'arrive de nouveau », peut-on lire. La jeune femme souffre de dépression, d'anxiété et de choc post-traumatique, selon plusieurs médecins québécois.

C'est pour fuir la violence dont elle était victime que Manjit Kaur a demandé, avec son mari, l'asile politique au Canada, en 2006. Le couple a laissé derrière lui ses quatre enfants, qu'ils ont confiés à leur famille. Mais leur demande d'asile a été rejetée, et tous deux ont reçu en mai un avis d'expulsion.

Sous le choc de la nouvelle, la mère de la jeune femme est morte d'une crise cardiaque.

Son mari, expulsé le 16 mai, a de nouveau été victime de torture des policiers. Il vit maintenant caché, rapporte un avocat indien. Joint par *La Presse*, celui-ci a toutefois refusé de commenter le dossier.

« Je ne sais pas pendant combien de temps je pourrai me cacher. Ma vie est presque finie. J'ai vu mes enfants seulement un jour, dit-il dans une lettre adressée à sa femme et datée du mois de juillet. Tu ne devrais pas revenir. La police demande de tes nouvelles, ils veulent te violer et te tuer. »

Manjit Kaur a obtenu un sursis au début de l'été avant d'apprendre, au début de l'automne, la date de sa nouvelle expulsion. La Cour fédérale a refusé de lui accorder un nouveau sursis, même si elle vient de déposer une demande de résidence permanente pour motifs humanitaires. Et même si son mari a été arrêté arbitrairement dès son retour.

Du côté de l'Agence des services frontaliers, on réplique que les mauvais traitements subis par Daljit Singh après son expulsion ne sont pas différents des événements décrits lors de leur demande d'asile. Ils sont peu crédibles et ne justifient donc pas le fait d'accorder un sursis à la jeune femme. Hier, plus aucun recours judiciaire ne pouvait permettre à Manjit Kaur d'éviter l'expulsion.

Selon l'avocat de M^me^ Kaur, Stewart Istvanffy, le Canada a violé ses propres lois en renvoyant Daljit Singh vers la torture. Et plutôt que de réparer cette erreur, l'administration envoie une jeune femme vers un sort tout aussi peu enviable. « Pour moi, ça veut dire qu'il y a de graves problèmes. Certains juges de la Cour fédérale trouvent plus important de protéger le système que de respecter notre Charte des droits et libertés. Avec toute la preuve que l'on a apportée sur la torture que son mari a subie, on ne peut être que dépités par la décision de la renvoyer », déplore-t-il.

Hommage aux soldats canadiens de la mission de l'OTAN en Libye

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les militaires canadiens qui ont servi en Libye seront honorés au cours d'une cérémonie la semaine prochaine, en hommage aux efforts déployés pour protéger les citoyens de ce pays du dictateur Mouammar Kadhafi.

Le premier ministre, Stephen Harper, et le ministre de la Défense, Peter MacKay, participeront notamment à cette cérémonie, sur la colline parlementaire, tout comme le lieutenant-général Charles Bouchard, l'officier canadien qui dirigeait les opérations de l'OTAN en Libye.

M. Harper a expliqué, par voie de communiqué, vouloir rendre « hommage aux plus de 2000 hommes et femmes courageux qui portent l'uniforme dont le dévouement, la bravoure et le professionnalisme ont aidé les Libyens à mettre un terme à 42 ans d'oppression aux mains du régime Kadhafi ».

Des pilotes canadiens ont notamment fait plus de 1500 sorties aériennes et contribué au respect de la zone d'exclusion aérienne imposée par les Nations unies.

La marine canadienne a aussi été dépêchée sur place quand le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé à la communauté internationale de protéger les civils qui se soulevaient contre la dictature de Kadhafi.

Les militaires canadiens qui participent depuis 10 ans à la mission en Afghanistan devront attendre leur tour. Le ministre MacKay a expliqué que leur cérémonie sera organisée en 2014, après la fin de la mission de formation dirigée par l'OTAN.

VACANCES AIR CANADA

SAINT-KITTS-ET-NEVIS | VOL, HÔTEL ET TRANSFERTS • 1 SEMAINE

Vol vers Saint-Kitts de Montréal via Toronto
Bateau-taxi vers Nevis

SAINT-KITTS

Bird Rock Beach Hotel ❀❀
Ch. supérieure • 6, 13 et 20 janv.
1089 $ Taxes et autres frais inclus

Timothy Beach Resort ❀❀❀
Ch. vue sur la montagne • 6, 13 et 20 janv.
1159 $ Taxes et autres frais inclus

St. Kitts Marriott & The Royal Beach Casino ❀❀❀❀
Tout-Compris • Spécial super tout-compris vue sur le jardin
6, 13 et 20 janv.
2049 $ Taxes et autres frais inclus

NEVIS

The Mount Nevis Hotel & Beach Club ❀❀❀❀
Suite junior avec patio • 6, 13 et 20 janv.
6e ET 7e NUITS GRATUITES[1]
1679 $ Taxes et autres frais inclus

St. Kitts follow your heart — Nevis ...Naturally

aeroplan
Obtenez jusqu'à 4 400 milles Aéroplan† par membre

Envolez-vous avec style; choisissez le service en classe Affaires^MD

vacancesaircanada.com

Composez sans frais le 1-866-529-2079 ou contactez votre agent de voyages

Les prix de vente reflètent les réductions applicables, sont assujettis à modification sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre ou promotion. Les prix sont en dollars canadiens, sont valides pour les réservations effectuées le 17 nov. 2011, et s'appliquent aux nouvelles réservations et dates mentionnées seulement. Les prix sont établis par personne, selon une occupation double et en fonction des vols en classe économique au départ de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, à moins de mention contraire. Non remboursable. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. De plus amples renseignements sont disponibles chez un agent de voyages. Vols exploités par Air Canada. Pour connaître les modalités et conditions, consultez les brochures de Vacances Air Canada ou le site vacancesaircanada.com. Titulaire du permis du Québec nº 702566. †Les milles Aéroplan varient selon les points de départ et les destinations. Pour tous les détails, visitez www.vacancesaircanada.com. Pour connaître les modalités et conditions du programme Aéroplan, consultez le site www.aeroplan.com. ■ [1]Réservez d'ici le 8 avril 2012, pour des voyages effectués à partir du 15 déc. 2011 et se terminant au plus tard le 15 avril 2012. L'offre s'applique à toutes les catégories de chambres, avec plan européen seulement. Séjour de 7 nuits au minimum requis. ■ ^MD Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. ^MD Vacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence par la société en commandite Touram. Pour les plus récentes mises à jour, visitez vacancesaircanada.com.

Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 $/1000 $.

PROMOTION

Alvéol un trésor unique au monde

Ce qui distingue un être ou un produit de beauté d'un autre tient souvent à peu de choses. Parfois un seul élément, mais tout à fait remarquable. Ce qui rend cette crème exceptionnelle, en plus de tous les ingrédients de qualité qui la composent, c'est la présence du pollen lacto-fermenté des abeilles, appelé souvent « pain d'abeilles ». C'est en quelque sorte du pollen ancien ensilé dans les alvéoles, qui sert à nourrir les jeunes abeilles et à en faire des ouvrières de qualité. La crème **Alvéol** recèle aussi d'innombrables molécules florales en faisant appel au six éléments du mas des abeilles. Vous profiterez de la compétence ancestrale des abeilles qui ont assimilé ce nectar des dieux, présent dans le règne végétal, symbiose végétale toni-active pour toutes les peaux. Dans les composants de la crème **Alvéol** , on trouve en plus du pollen lacto-fermenté unique à **Alvéol** la gelée royale qui, grâce à ses acides aminés, atténue les irritations de la peau et les inégalités de la pigmentation. On y trouve du pollen, de la propolis, de la cire et du miel d'oranger. Oui, les six facettes de l'alvéole, l'hexagone prodigieux du monde des abeilles, réunis ensemble, qui vous procurent une crème unique au monde et d'une efficacité inégalée.

Alvéol contient tout ce dont votre peau a un constant besoin pour se nourrir, s'hydrater, se protéger, se cicatriser et s'offrir une véritable cure de jeunesse.

Alvéol ralentit l'apparition des rides, facilite la circulation sanguine et accroît la fraîcheur de votre peau. Toute la douceur du miel pour prendre **grand soin de votre épiderme**. Il a fallu longtemps avant de mettre au point ce produit exceptionnel dont nous sommes si fiers, mais les recherches ont portés fruit. Il nous faut parfois une longue patience pour réaliser que les plus grands trésors des soins de beauté sont à porter de notre main, au cœur même de la nature… Maintenant, nous le savons.

En vigueur du samedi 19 au mardi 22 novembre 2011

Achetez une crème Alvéol et recevez la 2e tout à fait GRATUITEMENT

www.bio-actif.com

fabriqué au québec

Disponible aux endroits suivants :

*Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est, Montréal **514 279-3709**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, QC **418 656-1266**

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières **819 378-7777**

Commandes postales: **819 378-7777**
Ligne sans frais: **1 877 511-3368**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval) **450 688-5455**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau **819 770-3645**

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke **819 823-3322**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades, St-Bruno **450 653-6009**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien, Repentigny **450 657-2032**

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog **819 868-3368**

Boutique Luc Mathieu
227, route du Président-Kennedy, Lévis **418 833-5933**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Terrasses Des Lilas
1108, boul. St-Joseph, Drummondville **819 850-1705**

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour
Promenade Beauport **418 667-0070**

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365

Lundi au vendredi: 9h à 17h
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h

FAITES VITE ! L'OFFRE SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 2011.

FAITES FONDRE EN LARMES MONSIEUR HIVER !

Ford

PRÊT POUR L'HIVER

SOYEZ PRÊT POUR L'HIVER GRÂCE AUX CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ ET AUX OPTIONS COMME LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ ADVANCETRAC® ET LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AJAC www.ajac.ca **MEILLEURE PETITE VOITURE** (DE MOINS DE 21 000 $)

FIESTA S 2011

CONTRÔLE ÉLECTRIQUE DE LA STABILITÉ DE SÉRIE · MP3 COMPATIBLE DE SÉRIE · BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES POWERSHIFT^MC AUSSI DISPONIBLE

5,3L/100 km **sur route**
7,1L/100 km **en ville±**

ACHETEZ POUR SEULEMENT

VOTRE PRIX **12 699 $††**

179 $†† PAR MOIS
TERME DE 72 MOIS

TAUX DE FINANCEMENT DE 6,29 %.
ACOMPTE DE 1 995 $.
Frais de transport inclus.

INCLUANT UNE REMISE DE 750 $ ÉQUIVALENTE À L'OFFRE DE L'ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER.
L'OFFRE DE L'ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER N'EST PAS APPLICABLE.

OU

0 %†† JUSQU'À 60 MOIS

DE FINANCEMENT À L'ACHAT APPLICABLE SUR TOUS LES AUTRES MODÈLES FIESTA 2011 (SE-SEL-SES).

EN PLUS DE L'OFFRE SUR ENSEMBLE SÉCURITÉ ❄ D'HIVER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

LA FOCUS ET LA FIESTA, BIEN ÉQUIPÉES DE SÉRIE
AVEC PLUSIEURS CARACTÉRISTIQUES TELLES QUE :

- ✓ Dispositif de contrôle électronique de stabilité AdvanceTrac®
- ✓ Système de remplissage de carburant sans bouchon EasyFuel®
- ✓ Antidémarrage SecuriLock®
- ✓ Rétroviseurs à réglage électrique
- ✓ Essuie-glaces avant à balayage intermittent
- ✓ Prise audio auxiliaire

LA FOCUS ET LA FIESTA SONT AUSSI DISPONIBLES AVEC LES CARACTÉRISTIQUES LIVRABLES SUIVANTES : SYNC® · SIÈGES CHAUFFANTS · RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

«PREMIÈRE DE CLASSE DANS LA CATÉGORIE : Voitures compactes»
-Le Guide de l'auto 2012

FOCUS SE 2012

LOUEZ POUR SEULEMENT

243 $* PAR MOIS

TERME DE 48 MOIS
AU TAUX DE FINANCEMENT DE 2,99 %
ACOMPTE DE 2 625 $.

Frais de transport et taxe sur l'air climatisé inclus.

CONTRÔLE ÉLECTRIQUE DE LA STABILITÉ DE SÉRIE · MP3 COMPATIBLE DE SÉRIE · BOÎTE AUTOMATIQUE 6 VITESSES POWERSHIFT^MC AUSSI DISPONIBLE

5,2L/100 km **sur route**
7,3L/100 km **en ville±**

IL EST MAINTENANT FACILE D'ÊTRE PRÊT POUR L'HIVER.

ENSEMBLE SÉCURITÉ ❄ D'HIVER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.
VALEUR ALLANT JUSQU'À **1 800 $†**
À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CERTAINS VÉHICULES NEUFS

- **PNEUS D'HIVER · JANTES D'HIVER**
- **SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS**

+

FINANCEMENT À L'ACHAT
TAUX AUSSI BAS QUE **0 %** PAR ANNÉE ††
TERME DE 36 MOIS
SUR LA FORD FOCUS 2012 À L'EXCEPTION DE LA VERSION « S »

LE PROGRAMME « RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE » DE FORD EST DE RETOUR. MAIS POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT.

FORD VOUS PERMET DE RECYCLER VOTRE VÉHICULE DATANT DE **2005 OU AVANT** ET D'OBTENIR

JUSQU'À 3000 $Ω
EN PRIME À L'ACQUISITION D'UN F-250 2011

CETTE OFFRE S'AJOUTE AUX PRIMES ACTUELLEMENT OFFERTES À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE FORD ADMISSIBLE. À L'EXCEPTION DE LA FIESTA S. LES PRIMES VERSÉES PAR FORD S'ÉCHELONNENT DE 500 $ À 3 000 $.

TOUS LES DÉTAILS À FORD.CA.

Partenaire automobile officiel des Canadiens

Hâtez-vous et soyez fin prêt pour l'hiver.
Passez chez votre concessionnaire Ford.

Ford
Montez à bord.
quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. † À l'achat ou à la location de tout véhicule Ford Focus, Fusion, Escape, Edge (à l'exception de la version Sport), Explorer 2011 ou 2012 neuf et à l'exception de la Fiesta S 2011 avec offre à 179 $/par mois, obtenez un Ensemble sécurité d'hiver comprenant quatre (4) pneus d'hiver, quatre (4) jantes en acier (en alliage pour l'Escape) et un (1) système de surveillance de la pression des pneus. La transaction doit être effectuée au plus tard le 30 novembre 2011 pour bénéficier de cette offre. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 20 599 $/75 000 $/12 699 $ au taux d'intérêt annuel de 0%/0%/6,29% pendant 36/60/72 mois, la mensualité exigible est de 572 $/250 $/179 $, le coût d'emprunt est de 0 $/0 $/2 174,29 $ et le taux d'intérêt annuel est de 0%/0%/6,29% pour une somme totale remboursable de 20 599 $/15 000 $/14 873,29 $. Incluant une remise de 750 $ équivalente à l'offre de l'Ensemble de sécurité d'hiver. Un acompte de 1 995 $ sur l'offre de financement à l'achat de la Fiesta S 2011 est exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. Louez la Focus SE berline 2012 neuve d'une valeur de 20 999 $ au taux d'intérêt annuel de 2,99 % pour un terme de 48 mois moyennant une mensualité de 243 $. L'obligation locative totale est de 14 289 $ et la valeur de rachat optionnelle est de 7 828 $. Les frais de financement de la location sont de 1 539 $ moyennant un acompte de 2 625 $. Limite de 20 000 kilomètres par année; coût de 0,12 $ pour tout kilomètre additionnel en plus des taxes applicables. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails. ††Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0%/0%/6,29% pour le financement à l'achat de certains véhicules Ford neufs parmi les modèles suivants : Focus 2012 à l'exception de la version S/Fiesta 2011 (SE-SEL-SES)/Fiesta S 2011 en plus de l'offre sur l'Ensemble de sécurité pour un terme maximal de 36/60/72 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. ‡Cotes de consommation de carburant estimatives pour la Focus SE 2012 équipée d'un moteur Ti-VCT 4 cyl. de 2,0 L et d'une boîte manuelle 5 vitesses. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule, des accidents et des blessures. Ford recommande aux conducteurs de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent les téléphones cellulaires ou lecteurs multimédia et fonctions compatibles. La distraction du conducteur peut occasionner la perte de maîtrise du véhicule, des accidents et des blessures. Ford recommande aux conducteurs de faire preuve de prudence lorsqu'ils utilisent les téléphones cellulaires, lecteurs multimédia et fonctions compatibles. La distraction du conducteur peut occasionner la perte de maîtrise du véhicule, des accidents et des blessures. Ford recommande aux conducteurs de ne pas utiliser les téléphones cellulaires et autres appareils non essentiels à la conduite, même ceux dotés de la commande vocale, que lorsque les conditions sont sécuritaires. SYNC est offert en option pour la plupart des nouveaux véhicules Ford. ^Le programme sera en vigueur du 3 octobre 2011 au 3 janvier 2012 (la « période du programme »). Pour se qualifier pour le programme, le client doit amener un véhicule de l'année-modèle 2005 ou plus ancien qui est en état de fonctionner (capable de démarrer et de rouler et auquel aucune pièce ne manque), était immatriculé et assuré au cours des 3 derniers mois (les « critères »)). Les clients admissibles obtiendront une remise de 1500 $ applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford admissible neuf ou d'occasion admissible (le « véhicule admissible ») pendant la période du programme. Cette offre est réservée aux résidents du Canada et payable en dollars canadiens. Cette offre est transférable aux personnes domiciliées avec le propriétaire du véhicule admissible qui a été immatriculé et assuré à son nom pendant au moins 3 mois consécutifs avant la date de transfert de propriété du véhicule admissible. Ωle client doit, au moment de la vente du véhicule admissible, fournir au concessionnaire (a) un preuve suffisante qu'il satisfait aux critères, et (b) le formulaire signé autorisant le transfert de propriété du véhicule au recycleur autorisé; et (i) le véhicule admissible doit être acheté, loué ou commandé à l'usine au cours de la période du programme. Cette offre est réservée aux résidents du Canada et payable en dollars canadiens. Cette offre est transférable aux personnes domiciliées avec le propriétaire du véhicule recyclé. Cette offre peut être combinée avec la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford au moment de la commande à l'usine ou de la livraison, mais non dans les deux cas. Cette offre ne s'applique pas aux véhicules bénéficiant de l'assistance-compétitivité des prix, de la réduction de prix aux gouvernements, des primes à la location quotidienne et du programme de primes aux parcs commerciaux. Offre d'une durée limitée. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails ou appelez le centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ©2011 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

ENVIRONNEMENT

À l'aube de la Conférence de Durban

Cinq victimes du changement climatique

Il est « injuste » de « demander aux plus pauvres et plus vulnérables de supporter seuls le poids le plus lourd de l'impact du changement climatique », a affirmé lundi le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, lors d'un forum au Bangladesh. À deux semaines de la conférence de Durban sur le climat où on constatera encore une fois l'inaction dans le domaine, voici cinq pays jugés vulnérables aux changements climatiques.

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Un Birman constate les dégâts causés à un pont par une inondation, en octobre dernier. De tels spectacles pourraient se multiplier en Birmanie dans les prochaines années.

CHARLES CÔTÉ

Les Montréalais se réjouissent du temps inhabituellement doux en ce mois de novembre, un avant-goût de notre climat futur, mais les perspectives climatiques sont beaucoup moins réjouissantes pour les pays où les conditions de vie sont déjà très difficiles.

Selon le plus récent rapport sur la vulnérabilité aux changements climatiques (*Climate Vulnerability Report 2010*), les trois quarts des morts anticipées qu'on pourrait porter au compte du phénomène à l'horizon 2030 concernent les enfants d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud.

Birmanie

Le pays de 60 millions d'habitants souffrira de plusieurs aspects du climat futur, comme les tempêtes tropicales plus dévastatrices, à cause entre autres de la hausse du niveau des océans, et les inondations. Le régime en place affirme agir en luttant contre la déforestation et en construisant des dizaines de barrages et digues pour tenter de prévenir les inondations et améliorer l'irrigation. Néanmoins, tous les voyants sont au rouge pour le pays à l'horizon 2030. Les Birmans subiront des effets aigus des changements climatiques dans les quatre aspects étudiés (santé, météo, perte d'habitat et économie).

Mozambique

La plus grande partie des 21 millions d'habitants du pays et ses principales infrastructures se trouvent dans les plaines côtières et sont donc vulnérables à la hausse du niveau de la mer. À l'intérieur des terres, la désertification attribuable au changement climatique touche 5000 personnes par année, un chiffre qui devrait tripler en 2030. Les solutions d'adaptation sont coûteuses pour ce pays où les trois quarts des habitants vivent avec moins de 2$ par jour.

Maldives

Comptant 345 000 habitants, cet archipel de 1190 îles de l'océan Indien culmine à 2,3 mètres. Autant dire qu'il est menacé d'être rayé de la carte. Si les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) gardent leur tendance actuelle, les Maldives seront englouties bien avant la fin du siècle. La lutte contre l'érosion côtière accapare déjà 16 % de toute l'économie du pays. Le tourisme, principale industrie nationale, souffre déjà, car les récifs coralliens qui attirent les plongeurs du monde entier sont endommagés par l'érosion. Les Maldives ont décidé de prêcher par l'exemple en devenant un pays « carboneutre », c'est-à-dire qui n'ajoute plus de carbone dans l'atmosphère.

République dominicaine

Destination bien connue des vacanciers québécois et pays qui jouit d'un niveau de vie enviable par rapport à son voisin Haïti, la République dominicaine a tout à perdre dans le climat de l'avenir. Son agriculture subira des pertes de 100 millions par année, avec la baisse des récoltes de riz et de maïs. Le tourisme pourrait aussi souffrir, en raison des effets de la hausse des océans sur les lieux de villégiature. Les récifs coralliens, attraction touristique majeure, sont « extrêmement vulnérables » aux conditions climatiques futures, ce qui toucherait en outre les pêcheries.

Guinée-Bissau

C'est le pays le plus vulnérable aux changements climatiques. Plus de 60 % de son économie est liée à sa zone côtière, où les mangroves servent à la fois de protection pour les rizières et de pouponnière pour les crevettes, une des principales pêcheries commerciales du pays. Et ces mangroves sont menacées par la hausse des océans, même si le pays de 1,4 million d'habitants n'est pas dans une région exposée aux cyclones.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Canada chute au classement

MATHIEU PERREAULT

Plus tôt ce mois-ci, le Programme des Nations unies pour le développement a publié son indice de développement humain (IDH). Le Canada arrive en sixième place.

Mais ce palmarès mondial, qui faisait la joie de Jean Chrétien quand le Canada était premier, est de plus en plus remis en question. Aujourd'hui, dans la revue *Nature*, des géographes proposent un indice de développement humain durable (IDHD) qui relègue le Canada au 24e rang.

« Il faut cesser d'encourager un développement néfaste pour la planète », explique l'un des auteurs de l'étude, Owen Gaffney, du programme de la biosphère de l'Académie royale des sciences de Suède. « L'IDH ne tient compte que de la richesse, de la santé et de l'éducation. Mais souvent, des progrès sur ce plan sont faits aux dépens de l'environnement. Certains pays grimpent, mais empoisonnent la vie des autres. »

Les principaux bénéficiaires du nouveau palmarès sont de petits géants de la finance, Hong Kong et la Suisse, qui passent du 13e au 4e rang et du 11e au 3e. L'Australie et les États-Unis dégringolent, aux 26e et 28e rangs. Les pays du golfe Persique dégringolent en fin de peloton.

Aux États-Unis aussi, l'importance accrue de la finance a eu un impact bénéfique sur l'environnement. Dans les années 90, les émissions de gaz à effet de serre (GES) augmentaient deux fois plus vite que dans le nouveau millénaire. Le nouvel indice a justement été calculé en tenant compte des émissions de GES.

Des écologistes et des économistes se demandent depuis une vingtaine d'années si les émissions de GES des pays riches diminueront un jour plus vite que la hausse du produit national brut (PNB). Actuellement, même s'il y a de moins en moins d'émissions de GES par unité de PNB, une mesure appelée « intensité du carbone », le total des émissions augmente tout de même.

« L'IDH ne tient compte que de la richesse, de la santé et de l'éducation. Mais souvent, des progrès sur ce plan sont faits aux dépens de l'environnement. Certains pays grimpent, mais empoisonnent la vie des autres. »
— Owen Gaffney, Académie royale des sciences de la Suède

Qu'en pense M. Gaffney ? « Dans notre classement, les pays scandinaves ne bougent presque pas, justement parce que leur intensité du carbone diminue très rapidement. J'espère que nos travaux vont amener les autres pays à les imiter. »

LE CANADA DÉGRINGOLE

L'indice de développement durable est beaucoup moins favorable pour le Canada

Indice de développement humain (ONU)	Indice de développement durable
1- Norvège	1- Norvège
2- Australie	2- Suède
3- Pays-Bas	3- Suisse
4- États-Unis	4- Hong Kong
5- Nouvelle-Zélande	5- Nouvelle-Zélande
6- Canada	**24- Canada**
13- Hong Kong	28- États-Unis

Source : Académie royale des sciences de la Suède

Benetton embrasse la controverse

L'affiche du pape retirée de la campagne

D'APRÈS AFP

ROME — Sous pression du Vatican, Benetton a annoncé hier soir avoir retiré de sa campagne de publicité un photomontage montrant le pape Benoît XVI embrassant sur la bouche un imam du Caire, mais le groupe italien maintient d'autres images, dont un baiser Obama-Hu.

La firme, connue pour ses campagnes provocatrices, s'est dite « désolée que l'utilisation de l'image ait heurté ainsi la sensibilité des fidèles » et a annoncé le « retrait immédiat de l'image de toute publication ».

« Nous rappelons que le sens de cette campagne est exclusivement de combattre la culture de la haine sous toutes ses formes », a indiqué dans un communiqué un porte-parole du groupe, à propos de photomontages montrant aussi des baisers amoureux entre Barack Obama et Hu Jintao, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel et entre Mahmoud Abbas et Benyamin Nétanyahou.

Menaçant le groupe de « démarches devant les autorités compétentes », le Vatican avait auparavant dénoncé « un grave manque de respect envers le pape et une offense aux sentiments des fidèles ».

Le père Federico Lombardi, porte-parole du Vatican, avait critiqué « une utilisation inacceptable de l'image du Saint-Père, manipulée et instrumentalisée dans le cadre d'une campagne publicitaire à des fins commerciales », à propos de l'image montrant un baiser à pleine bouche avec l'imam sunnite de l'université égyptienne Al-Azhar, Ahmed el Tayyeb.

PHOTO PATRICK KOVARIK, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le baiser Obama-Hu, signé Benetton.

Ben Laden, un homme gentil et loyal

Oussama ben Laden était un ami gentil et loyal qui honorait les auteurs des attentats du 11-Septembre et pleurait souvent en public, a affirmé celui qui fut son lieutenant avant de lui succéder à la tête d'Al-Qaïda.

Dans un message vidéo de 30 minutes diffusé mardi sur les sites jihadistes, l'Égyptien Ayman al-Zawahiri a célébré ce qu'il a appelé le « côté humain » du fondateur d'Al-Qaïda, tué le 2 mai par un commando américain au Pakistan dans une maison d'Abbottabad. La plupart des gens se figurent ben Laden comme « le lion de l'Islam [...] rugissant que l'Amérique ne serait jamais en sûreté et menaçant l'Amérique », a observé Zawahiri, selon la traduction de son intervention faite par SITE, un groupe spécialiste du renseignement dont le siège est à Washington.

« Les gens ignorent cependant que cet homme était gentil, patient et sympathique. »

— AFP

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs berline CTS à transmission automatique 2012 (6DM69/1SB/MXO) et SRX TA 2012 (6NG26/1SA). Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Aucun achat requis. Le concours débute le 1er novembre 2011 et se termine le 16 janvier 2012. Les rabais comprennent les taxes et ne s'appliquent qu'à l'achat ou à la location de véhicules neufs 2011 ou 2012 de GM, à l'exception de la Chevrolet Volt, provenant des stocks d'un concessionnaire et livrés au plus tard le 16 janvier 2012. Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix. Les personnes potentiellement gagnantes doivent répondre au préalable à une question réglementaire. Exemples des probabilités applicables : un rabais de base de 1 000 $: 1 chance sur 1 ; un rabais total de 10 000 $: 1 chance sur 10 000 (les rabais totaux comprennent le rabais de base de 1 000 $). Rendez-vous chez votre concessionnaire GM, visitez gm.ca ou composez le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours. 2. Prix à l'achat de 38 146 $ pour CTS et de 42 817 $ pour SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 2,9 % pour la berline CTS et de 3,4 % pour le SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,20 $ par kilomètre excédentaire. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Transport (1 550 $) et taxe de climatisation (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, droits et taxes en sus. Comprend un rabais (avant taxes) de 1 500 $ pour la berline CTS. Ce rabais est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. 3. Programme Entretien supérieur de Cadillac sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

PHOTO REINHARD KRAUSE, REUTERS

Manifestation du groupe israélien La Paix maintenant en 2004, à Jérusalem. Cette ONG se trouve dans la ligne de mire des législateurs israéliens, à l'instar d'autres organisations locales qui dénoncent la politique de colonisation du gouvernement.

Israël veut serrer la vis aux ONG locales

Les ONG israéliennes crient au préjudice. Les députés se défendent au nom de l'État. Deux propositions de loi sèment la controverse en Israël. Retour sur le dernier feuilleton qui oppose les organismes de gauche au gouvernement de droite.

JANIE GOSSELIN

JÉRUSALEM — Les organisations non gouvernementales israéliennes dont les activités concernent notamment les droits des Palestiniens et l'opposition à la colonisation accusent leur gouvernement de vouloir leur mettre de nouveaux bâtons dans les roues.

Un comité ministériel israélien a donné son feu vert, dimanche, à deux propositions de loi controversées qui visent le financement d'ONG, principalement celles dont les activités vont à l'encontre des orientations du gouvernement actuel.

Si les deux propositions passent toutes les étapes et aboutissent à une nouvelle loi – ce dont des analystes doutent –, elles pourraient rendre leur travail difficile.

Les deux textes ciblent le financement des ONG par les États étrangers ou les institutions internationales. L'une veut imposer un plafond des dons aux ONG qui cherchent à « influer sur le programme diplomatique et sécuritaire d'Israël » ou qui s'engagent dans des activités politiques. La deuxième prévoit une taxe importante sur les sommes versées.

La gauche israélienne a décrié les propositions de loi, perçues comme une nouvelle tentative de museler les groupes qui s'opposent au gouvernement de droite.

La gauche israélienne a décrié ces propositions de loi, perçues comme une nouvelle tentative de museler les groupes qui s'opposent au gouvernement de droite, quelques mois après l'adoption d'une loi interdisant l'appel au boycottage des colonies. Généralement, ce sont les organismes de gauche qui reçoivent du financement de gouvernements étrangers. Les propositions ne visent pas les dons étrangers privés, dont bénéficient certains groupes de droite.

« C'est non-démocratique »

« Ça donne une impression très négative, dit le directeur général de La Paix maintenant, Yariv Oppenheimer. C'est comme si l'État nous liait les mains pour rendre impossible ou difficile de faire ce en quoi nous croyons. Et c'est simplement parce que nous n'avons pas le même point de vue. C'est non-démocratique. »

La Paix maintenant estime que de 40 à 50 % de son budget proviennent de gouvernements étrangers, comme la Norvège et la Grande-Bretagne. Plusieurs de ses projets les plus importants, comme la surveillance des activités dans les colonies de Cisjordanie, sont soutenus par des fonds publics étrangers.

Le député Ophir Akunis a défendu dans un communiqué sa proposition sur la limite du financement des ONG en soulignant qu'elle visait « à empêcher l'ingérence de gouvernements étrangers – même ceux de pays amis – dans les affaires politiques israéliennes à travers le soutien à des ONG ».

Les deux propositions ont reçu l'appui de 11 ministres contre 5. Les politiciens qui se sont opposés ont demandé un nouveau vote. Elles devraient ensuite être soumises à la Knesset, Parlement israélien.

Le premier ministre Benyamin Nétanyahou a soutenu les propositions, mais aurait exprimé certaines réserves, selon *Haaretz*. Des questions sur leur constitutionnalité ont aussi été soulevées.

L'analyste politique Menachem Hofnung reste sceptique sur la possibilité qu'une telle loi soit adoptée. « Ça reste à voir, dit-il. Mais c'est surtout une déclaration pour mettre ces organisations à part. Il y a des moyens de contourner les problèmes de fonds. Ce n'est pas tant pour l'argent que pour la stigmatisation. »

— Avec *Haaretz* et l'AFP

Les dissidents attaquent les services secrets syriens

D'APRÈS L'AFP

DAMAS — Des militaires dissidents ont attaqué un centre des services secrets syriens hier, selon l'opposition, la première attaque de ce type en huit mois de contestation contre le régime, à qui la Ligue arabe a donné trois jours supplémentaires pour mettre fin à la répression.

Les États-Unis ont condamné cette attaque, estimant que les actes d'opposition violents font le jeu du régime. « Nous ne tolérons la violence ni de la part de l'armée syrienne et du régime, ni de la part de l'opposition », a déclaré un porte-parole du département d'État.

L'attaque a été menée à l'aube par « l'Armée syrienne libre », force d'opposition armée dont la création a été annoncée en juillet par le colonel Riad al-Assaad, qui a déserté et s'est réfugié en Turquie, ont indiqué les Comités locaux de coordination (LCC).

« L'Armée libre a frappé avec des roquettes et des grenades RPG le centre des services de renseignements aériens situé à l'entrée de Damas », ont expliqué dans un communiqué les LCC, organisation de l'opposition qui coordonne les manifestations sur le terrain contre le régime de Bachar al-Assad.

Aucune information sur d'éventuelles victimes, tant du côté des services secrets que des déserteurs, n'était immédiatement disponible.

L'« Armée syrienne libre » a par ailleurs annoncé la création d'un conseil militaire provisoire.

Et si le long terme était composé de petites échéances?

Donc, nous serons brefs. Renseignez-vous sur nos CPG à taux spécial auprès d'un conseiller *Scotia*[MD].

banquescotia.com/tauxspecial

CPG
TAUX SPÉCIAUX
18 MOIS 1,50 %†
5 ANS 2,25 %†

Vous êtes plus riche que vous le croyez.[MD]

Groupe Banque Scotia[MD]

[MD] Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. Le Groupe Banque Scotia comprend La Banque de Nouvelle-Écosse, La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, Gestion d'actifs Scotia S.E.C., ScotiaMcLeod Services financiers inc., Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc., membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). † Le taux d'intérêt annuel de 1,50 % s'applique uniquement au CPG de 18 mois à taux spécial, et le taux d'intérêt annuel de 2,25 % s'applique uniquement au CPG de 5 ans à taux spécial, lesquels sont des CPG non remboursables en dollars canadiens. Ces CPG à taux spécial sont offerts dans le cadre des régimes d'épargne enregistrés et non enregistrés et des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI). Pour les CPG détenus dans un régime enregistré, l'intérêt est composé annuellement et versé à l'échéance. Dans le cas des CPG détenus dans un compte non enregistré ou dans un CELI, l'intérêt est composé annuellement et versé annuellement ou à l'échéance. Ces offres de CPG à taux spécial ne peuvent être combinées à aucune autre bonification de taux ou offre discrétionnaire. Ces CPG à taux spécial sont émis par La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société hypothécaire Scotia, la Compagnie Montréal Trust du Canada et la Compagnie Trust National. Nous nous réservons le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler ces offres en tout temps sans préavis. Placement minimum de 1 000 $ requis.

Président d'honneur :
Georges-Hébert Germain

Invités d'honneur :
Claude Beausoleil
Jacques Laurin
Marina Lewycka
Martin Michaud
Gérard Moncomble
Michèle Plomer
Élaine Turgeon
Jean Rolin
Denis Vaugeois

présente

LE SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
16 AU 21 NOVEMBRE 2011
LE LIVRE, MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS

AUJOURD'HUI

CARREFOUR DESJARDINS
CONFIDENCE D'ÉCRIVAIN
Gilles Archambault reçoit
19h
Claude Beausoleil
19h30
Pierre Nepveu
20h
Gérald Fillion reçoit
Françoise David

GRANDE PLACE
18h
APPRENDRE À VIVRE ENFIN
Laurent Laplante reçoit
Ryad Assani-Razak,
Mireille Baulu-MacWillie,
Marina Lewycka et
Éric-Emmanuel Schmitt

MERCREDI-JEUDI 17H À 19H
2 POUR 1
ACHETEZ UNE ENTRÉE ET OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT

Programmation complète sur salondulivredemontreal.com

SODEC Québec · Canada · Desjardins · Conseil des Arts du Canada · Canada Council for the Arts

VOYAGE

CE SAMEDI
LE TOUR DU MONDE DES CROISIÈRES, DU PACIFIQUE AU NIL

Tous les samedis dans LA PRESSE

Haïti ressuscite son armée

Après plusieurs semaines de conjectures et d'annonces avortées, le président d'Haïti Michel Martelly devrait dévoiler vendredi son plan pour le retour des forces armées d'Haïti. Une promesse électorale très populaire malgré une histoire marquée de plusieurs coups d'État, explique notre collaborateur.

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK
COLLABORATION SPÉCIALE

PHOTO SWOAN PARKER, ARCHIVES REUTERS

La Coordination nationale des militaires démobilisés (Forces armées d'Haïti) affirme encadrer la formation sans armes de près de 2500 volontaires à Port-au-Prince et en région. Ci-dessus, entraînement à Port-au-Prince, en octobre dernier.

PORT-AU-PRINCE — « Je n'ai pas entendu vos pieds ! », hurle un chef de peloton aux volontaires, tous vêtus de pantalons cargos, casquettes et t-shirts kakis marqués des lettres jaunes: CONAMID – Forces armées d'Haïti.

Les quelque 400 jeunes volontaires s'appliquent à leur tâche avec zèle. L'événement se veut historique. Dix-sept ans après le démantèlement de l'armée haïtienne, ils s'apprêtent à défiler sur l'artère principale de Port-au-Prince.

Par son enthousiasme, la population présente lors de cette parade, le mois dernier, traduisait le désir d'une majorité d'Haïtiens de nouvelles forces armées dans le pays. Les volontaires, précédés par une fanfare, ont parcouru la ville sous les cris de joie et les regards amusés.

Ces 400 hommes et femmes reçoivent encore aujourd'hui jusqu'à trois fois par semaine un entraînement axé principalement sur la marche en peloton.

La Coordination nationale des militaires démobilisés (CONAMID) affirme encadrer la formation sans armes de près de 2500 volontaires à Port-au-Prince et en région. Les « inscrits » n'ont toutefois aucune garantie qu'ils feront partie de la nouvelle armée d'Haïti promise en campagne électorale par Michel Martelly.

Certains détracteurs qualifient ce regroupement de « milice rose », couleur associée au président. Mais pour la plupart des Haïtiens, la résurrection de l'armée va de soi.

Remplacer la MNUSTAH

« Il faut que la MINUSTAH (la force de l'ONU en Haïti, accusée d'avoir introduit le choléra) quitte le pays, s'indigne comme plusieurs de ses compatriotes le sergent Lafalaise, un des dirigeants de la CONAMID.

En entrevue avec *La Presse*, l'ancien militaire rappelle que Michel Martelly a visité l'une de ses bases d'entraînement durant sa campagne électorale et salué son initiative pacifique.

La mission de la future force militaire, la rapidité avec laquelle le président tente de la mettre en place, tout comme le peu de consultation qui l'aura précédée, alimentent néanmoins les débats et ranime certains souvenirs de l'ancienne armée responsable de plusieurs coups d'État.

Celle-ci faisait par exemple un travail très proche de la population, ce qui rendait plus faciles les abus de pouvoir. La candidate défaite à la présidence Mirlande Manigat réclame en ce sens que cette future force ne fasse aucun travail « de police ».

Le sergent Lafalaise reconnaît qu'il y a eu des abus de pouvoir commis par des membres de l'armée avant son démantèlement. Il salue à ce propos le professionnalisme de l'état-major uruguayen face aux cinq soldats de la MINUSTAH qui ont été accusés d'agression sexuelle sur la côte sud du pays. Les militaires des forces armées d'Haïti « qui ont ordonné des crimes par le passé devraient eux aussi être jugés devant une cour martiale », soutient-il.

Une ébauche du projet de Martelly a beaucoup circulé par courriel et dans certains médias. En plus de la mise sur pied d'une force de 3500 personnes, celle-ci prévoyait la présentation des premiers effectifs des nouvelles forces armées ce vendredi, comme l'ont d'ailleurs rappelé plusieurs discours de Martelly.

Le chanteur devenu politicien a finalement reculé la semaine dernière, annonçant le report du lancement de quelques semaines et un renforcement des effectifs de la police nationale d'ici là. Ce n'est donc que le plan pour la nouvelle force militaire qui devrait être dévoilé officiellement vendredi.

La date sera symbolique. Le 18 novembre est la journée où l'on commémore la capitulation militaire française qui a mené à l'indépendance d'Haïti et la libération des esclaves.

PRÉSENCE PLUS MUSCLÉE DES MARINES EN AUSTRALIE

PHOTO CHARLES DHARAPAK, ASSOCIATED PRESS

Les États-Unis vont renforcer leur présence militaire en Australie et comptent bien rester en Asie-Pacifique, « une région d'une importance stratégique immense », a annoncé hier Barack Obama, envoyant ainsi un signal clair à la Chine, qui n'a pas apprécié. Washington va déployer dans un premier temps 250 marines dans le nord de l'Australie à partir de la mi-2012, afin de renforcer l'alliance militaire entre les deux pays, a précisé la première ministre australienne Julia Gillard, lors d'une conférence de presse commune. Le nombre des marines grimpera peu à peu jusqu'à 2500. Ci-dessus, le président Obama a rencontré des écoliers au parlement de Canberra, en présence de M^me^ Gillard (à droite), hier.

Une balle dans une vitre de la Maison-Blanche, un suspect arrêté

Un suspect a été arrêté hier dans l'enquête sur des coups de feu tirés la semaine dernière près de la Maison-Blanche, alors qu'une balle a été retrouvée encastrée dans une vitre de cette résidence entourée de mesures de sécurité draconiennes au centre de Washington.

Le président Barack Obama et sa femme Michelle, qui habitent en permanence à la Maison-Blanche avec leurs deux filles et la mère de M^me^ Obama, étaient en déplacement à San Diego vendredi au moment présumé des tirs, qui n'ont pas fait de victime.

Oscar Ramiro Ortega-Hernandez, recherché depuis vendredi, a été interpellé hier dans un hôtel près d'Indiana en Pennsylvanie, ont annoncé les services secrets. – AFP

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2011-11-16

lotoquebec.com/video

LOTTO 6/49 : 15 25 28 32 35 42 — 45 compl.
Québec 49 : 02 32 36 41 44 48 — 22 compl.
NOCTURNE - OVERNIGHT
LOTTO POKER : 2♠ 5♡ 8♣ 8♢ A♡
La Poule aux Oeufs d'Or : 1 25 000 $ 202435 — 2 50 000 $ 363649 — 3 100 000 $ 616377 décomposables
Numéros «Télé» : 227067 408864 838592 non décomposables
La Poule Plus : Numéro boni 19
La Quotidienne : 3 133 — 4 2834
Banco : 04 05 10 16 18 21 23 24 25 26 — 33 34 35 36 37 38 41 64 65 68
Triplex : 03 13 — 24 30 33
Astro : Jour 25 - Mois NOVEMBRE - Année 99 - Signe CANCER
Extra : 4357355

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

BIOTHERM

Vous serez tout simplement radieuse!

Du 9 au 29 novembre, tout achat de 30 $ et plus* de produits BIOTHERM vous donne droit à cette magnifique prime 6 pièces.

En exclusivité

*Magasinez en ligne

Votre prime comprend :

- Soin nocturne *Skin-Ergetic*, 5 ml
- Soin de jour *Skin-Ergetic*, 30 ml
- Démaquillant *Biocils Lash Optimizer*, 30 ml
- Nettoyant *Biosource*, 20 ml
- Eau tonifiante *Biosource*, 30 ml
- Pochette Biotherm exclusive

*Avant taxes. Tant qu'il y en aura. Quantités limitées. Les échantillons peuvent varier. Une prime par client.

la Baie
labaie.com

Non échangeable à l'achat de produits de beauté ou de parfums. Une carte par transaction. Ne peut être combinée avec aucune autre offre. D'autres exceptions peuvent s'appliquer. Précisions en magasin. *Avant taxes.

MONDE

La présidentielle 2012 selon le Front national

La France des « racailles » contre la France « des terroirs »

MARC THIBODEAU
PARIS

À en croire le Front national, l'électorat français fera face à un choix lourd de conséquences à l'élection présidentielle de 2012. Rien de moins que l'ordre ou le chaos en découlera.

Tel est du moins ce que suggère une affiche révélée la semaine dernière par l'aile jeunesse de la formation d'extrême droite qui demande aux citoyens du pays de « choisir [leur] France ».

Elle montre d'un côté un sans-abri affalé sur un banc public, la tête baissée. À l'arrière-plan, des personnes s'activent autour de véhicules en feu qui libèrent une colonne de fumée voilant un imposant immeuble résidentiel.

Du côté droit, un couple assis sur le prolongement du banc du sans-abri regarde l'objectif en souriant. Un vieil homme marche tranquillement derrière eux dans un village fleuri placé au pied de paisibles montagnes.

Dans une vidéo tournée lors du dévoilement de l'affiche à Paris, un jeune militant du Front national relève que l'image de gauche montre « la France qui va dans l'abîme, la France dégueulasse », celle qui tombe sous le règne des « racailles » et des « brûleurs de voitures ».

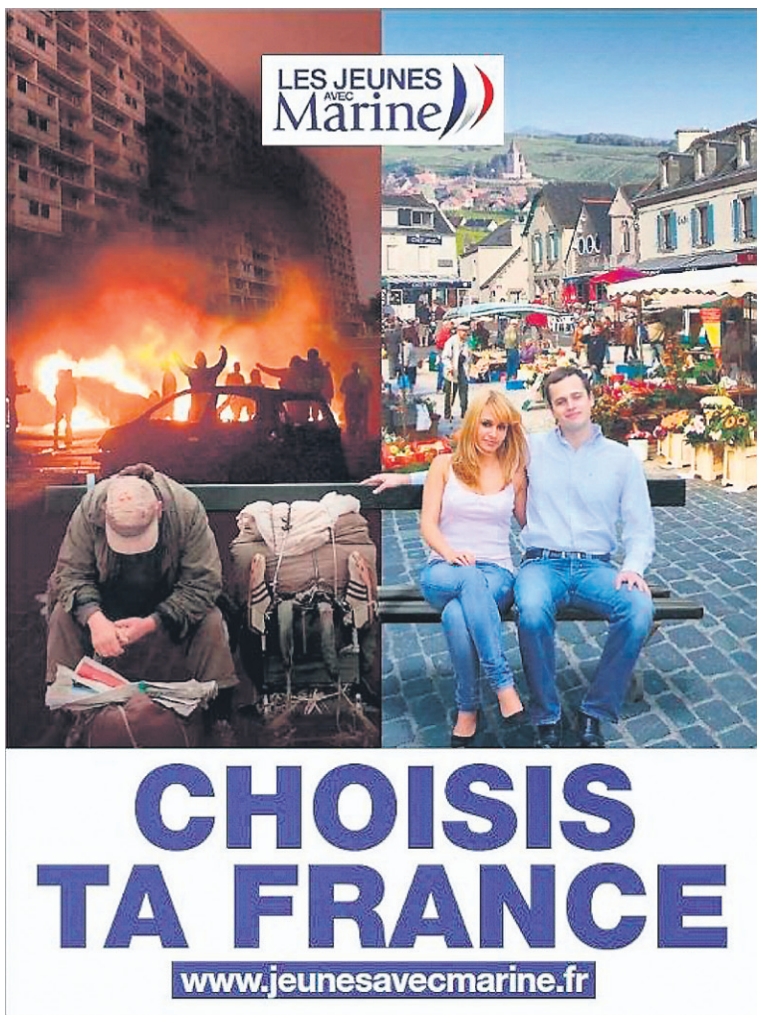

L'autre image présente plutôt la « France des terroirs, des campagnes », une France « dans laquelle il fait bon vivre » qui serait le résultat d'une synthèse idéale entre tradition et modernité.

« C'est la France que nous et nous seuls pouvons assurer pour demain », explique le militant à un groupe de sympathisants enthousiastes.

Les adeptes des médias sociaux n'ont pas mis de temps à détourner l'affiche. L'un d'eux a ainsi mis en ligne une version modifiée où le message « Choisis ta France » a été remplacé par « Choisis ta race ».

D'autres usagers ont dressé un parallèle avec des affiches de propagande utilisées par les nazis en Allemagne ou le régime de Vichy en France.

PHOTO MARY ALTAFFER, ARCHIVES AP
La chef du Front national, Marine Le Pen (à droite), s'est portée à la défense de la campagne publicitaire de son parti, il y a quelques jours.

Un porte-parole de l'aile jeunesse du parti, Paul-Alexandre Martin, a déclaré hier que ces critiques étaient risibles.

« Plutôt que de répondre sur le fond, nos opposants font des amalgames avec les années 30 et 40. Personne ne veut discuter des vrais enjeux », déclare M. Martin.

Marine Le Pen, qui dirige le Front national, s'est aussi portée à la défense de l'affiche, il y a quelques jours.

« À gauche de l'image se trouve la France actuelle, et à droite de l'image, celle que l'on veut faire. La France de l'insécurité, de la pauvreté, de la paupérisation, de l'explosion du chômage, de la disparition du système de protection sociale, c'est aujourd'hui. Oui, c'est aussi " caricatural " que cela, comme vous le dites », a-t-elle déclaré à un journaliste.

Fraude et immigration

La politicienne d'extrême droite a profité de l'occasion pour revenir à la charge contre la fraude à l'aide sociale, une pratique qu'elle lie avec insistance à l'immigration. Elle accuse le président du pays, Nicolas Sarkozy, de n'avoir rien fait, tant comme ministre de l'Intérieur que comme chef d'État, pour freiner les abus.

Le président a abordé ce sujet en début de semaine en annonçant que le gouvernement entendait désormais exiger des bénéficiaires de l'aide sociale un minimum de sept heures de travail par semaine.

Les militants du Front national s'attendent à ce que Nicolas Sarkozy tente de s'approprier les thèmes de prédilection de leur parti de manière à élargir ses appuis politiques en vue de l'élection présidentielle à venir.

Paul-Alexandre Martin ne croit pas que l'approche, tentée avec succès lors de l'élection de 2007, donnera les résultats escomptés.

« Je pense que c'est terminé, cette stratégie. Ceux qui se sont fait berner en 2007 ont vécu cinq années terribles sous le règne de Nicolas Sarkozy. Très peu vont se faire prendre de nouveau », souligne-t-il.

Portrait de Mario Monti, nouveau premier ministre de l'Italie

Super Mario à la rescousse

Le nouveau chef du gouvernement italien, Mario Monti, pourra-t-il convaincre les marchés que son pays peut relancer sa croissance économique et réduire sa dette ? Tous s'attendent à un choc entre Super Mario et les entreprises et syndicats. Quatre proches collaborateurs tracent le portrait du sauveur potentiel de l'Italie.

MATHIEU PERREAULT

PHOTO STEFANO RELLANDINI, REUTERS

Changement de garde à Rome : le premier ministre désigné Mario Monti (à gauche) sonne la cloche en présence de son prédécesseur Silvio Berlusconi pour marquer le début de la réunion du nouveau cabinet.

Il a mis au pas Microsoft et General Electric. Il a convaincu le gouvernement d'accorder à la Banque d'Italie son indépendance du ministère du Trésor. Les cours qu'il a donnés à l'Université Bocconi étaient toujours à guichets fermés. Mario Monti est vraiment un « technicien » hors du commun.

« C'est l'un des rares hauts fonctionnaires qui connaissent leurs dossiers sur le bout des doigts », explique Angelo Cardani. Ce professeur d'économie à l'Université Bocconi, à Milan, connaît M. Monti depuis près de 40 ans et a travaillé avec lui à la Commission européenne à Bruxelles, de 1995 à 2005. « Jamais on ne pouvait le prendre en défaut dans une négociation. Et il donnait envie aux fonctionnaires de se dépasser, parce qu'ils avaient l'impression que leur travail était important. »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : quand il était commissaire à la concurrence, de 2000 à 2004, M. Monti a attribué sept fois plus d'amendes que son prédécesseur, malgré trois revers en début de mandat.

« Trois de nos décisions ont été cassées par la cour en quelques mois, dit M. Cardani. Monti ne s'est pas découragé et a créé un poste d'économiste en chef pour renforcer la justification des décisions. »

Durant son passage à la Commission européenne, M. Monti a entre autres abattu les barrières entre pays pour les concessionnaires de voitures et sanctionné des cartels variés allant des cartes de Pokémon aux vitamines. Mais son surnom de Super Mario dans la presse financière anglophone lui a été attribué à cause de deux dossiers : Microsoft et General Electric. Il a obligé le géant américain à faciliter l'utilisation de logiciels concurrents dans Windows et empêché une fusion entre GE et Honeywell parce qu'elle aurait créé une part de marché trop forte pour certains moteurs d'avion.

Mario Monti a aussi croisé le fer avec Nicolas Sarkozy en empêchant une fusion française. Mais le président français lui a par la suite demandé de régler l'harmonisation des réseaux électriques français et espagnol, un dossier qui traînait depuis 20 ans. Ce qu'il a réalisé en moins d'un an.

Nombreux obstacles

En Italie, Mario Monti joue un rôle public depuis plus de 30 ans, grâce à des chroniques dans le quotidien milanais *Il Corriere della Sera*. « Il a joué un rôle important dans la fin de la subordination au ministère du Trésor de la Banque d'Italie, qui achetait toutes les obligations boudées par le marché », explique Fausto Panunzi, directeur du département d'économie de la Bocconi, dont M. Monti est le président depuis 20 ans. « C'est ainsi que la dette italienne a explosé. »

Dans un pays n'ayant connu que 3 % de croissance en 10 ans, les obstacles politiques sont nombreux. Ayant toujours refusé les invitations à se présenter aux élections – « il n'aime pas demander et, pour se faire élire, il faut demander », dit un collègue de longue date qui souhaite conserver l'anonymat –, M. Monti demeure une énigme politique.

« J'ai toujours pensé qu'il allait trop lentement dans son plan de faire de Bocconi une école de calibre international », explique Alberto Alesina, de l'Université Harvard, un ancien étudiant qui le fréquente depuis 25 ans. « Mais je dois avouer qu'en général, il a eu raison de construire un consensus. »

UN GOUVERNEMENT DE « TECHNICIENS »

Le Conseil des ministres de Mario Monti ne comprend aucun politicien. Le nouveau premier ministre s'est réservé le portefeuille de l'Économie et a créé un superministère de la Croissance, regroupant le développement, les infrastructures et l'environnement, qui sera dirigé par l'actuel patron de la deuxième banque italienne. Cette nomination pourrait valoir au Conseil d'être accusé d'être à la solde des banques. Beaucoup de commentateurs dénoncent le fait que M. Monti, Mario Draghi (gouverneur de la Banque centrale européenne) et Lucas Papadémos (nouveau premier ministre grec) ont tous eu des liens avec la banque américaine Goldman Sachs. C'est la troisième fois en 20 ans que l'Italie a recours à un gouvernement de « techniciens » pour sortir d'une crise.

— Mathieu Perreault

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La leçon de français

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

En apprenant, grâce à nos collègues André Dubuc et Francis Vailles, que la filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec comptait parmi ses cadres supérieurs deux anglophones unilingues, politiciens et commentateurs y ont vu une preuve supplémentaire du recul du français dans la province. Paradoxalement, on pourrait aussi y voir un effet pervers des progrès que continuent de faire les Québécois francophones dans le monde des affaires.

Quelle est l'utilité d'un siège social à Montréal si tout s'y passe en anglais?

La nomination de Kim McInnes au poste de président, Exploitation d'Ivanhoé Cambridge et de David Smith à celui de vice-président Ressources humaines est en quelque sorte l'aboutissement de la croissance fulgurante du portefeuille immobilier de la Caisse au cours des trois dernières décennies. Le printemps dernier, la Caisse a annoncé la fusion de ses deux grandes filiales immobilières, la SITQ et Invanhoé Cambridge. La société Ivanhoé Cambridge ainsi créée devenait l'un des 10 plus grands propriétaires immobiliers du monde, avec des actifs d'une valeur de 31 milliards (80 % hors du Québec). Le siège social de ce nouveau géant se trouve à Montréal. La plupart des membres du conseil d'administration et du conseil de direction de même que la grande majorité des employés du siège social, notamment plusieurs «jeunes loups» à qui on promet un brillant avenir, sont francophones.

Toutefois, en fusionnant deux entités aux cultures distinctes, dont l'une, Ivanhoé Cambridge, comptait plusieurs dirigeants et employés de l'extérieur du Québec, la Caisse allait faire face à un défi inusité: comment faire des affaires dans le monde entier, comment acquérir des sociétés hors Québec ou étrangères tout en s'assurant que les Québécois francophones œuvrant au siège social puissent, pour l'essentiel, travailler dans leur langue? Le problème n'est pas simple; il ne se règle pas en «renforçant la loi 101», idée politicienne simpliste qui n'est pas adaptée aux situations humaines, culturelles et financières complexes vécues par les grandes entreprises d'aujourd'hui.

C'est parce qu'elle craignait de voir la fusion lui faire perdre les meilleurs éléments d'Ivanhoé Cambridge que la direction de la Caisse a nommé MM. McInnes et Smith à des postes stratégiques. Ce faisant, elle le reconnaît maintenant, elle a négligé l'aspect, appelons-le national, de sa mission. À quoi sert-il aux gens d'affaires québécois francophones de conquérir le monde s'ils doivent laisser leur langue maternelle au vestiaire en rentrant au bureau le matin? Quelle est l'utilité d'un siège social à Montréal si tout s'y passe en anglais?

La Caisse a annoncé hier des mesures qui devraient suffire à corriger la situation chez Ivanhoé Cambridge. Souhaitons que cette controverse suscite aussi une réflexion au sein des entreprises québécoises qui font des affaires hors de la province et de celles qui rêvent de suivre leurs traces.

La CAQ... dégriffée

MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Ni souverainiste ni fédéraliste, ni de gauche ni de droite, François Legault veut diriger un parti, la CAQ, sans étiquettes. Un parti dégriffé, en quelque sorte! Mais est-ce possible? Pas de problème en ce qui concerne le premier point: le Québec presque entier, pu capab' d'en entendre parler, en est lui aussi au «ni ni» ...

Entre gauche et droite, où loge aujourd'hui François Legault? Peu importe...

Sur le second point, c'est autre chose.

La vieille dichotomie gauche-droite demeure bien vivante précisément à cause de son usage immémorial.

Sinon, où caser une personne qui souhaite des finances publiques saines et une fiscalité non confiscatoire, mais aussi un filet social rationnel et un État fort dans ses fonctions régaliennes? Une personne favorable à l'accès à l'avortement, mais sensible à la notion de responsabilité individuelle? Une personne opposée à la peine de mort ou à une justice intransigeante, mais désireuse de vivre dans une société policée? Cette personne est-elle de gauche ou de droite? ...

Le méli-mélo est pire encore du côté de l'identité idéologique.

Autrefois, la gauche était progressiste? Elle est aujourd'hui étatiste et plutôt hostile au progrès. La droite était morale et martiale? Aujourd'hui, elle s'associe plutôt à l'efficacité et à la diversité. Autrefois, la gauche était la protectrice des droits et libertés? C'est un rôle que la droite assume désormais, l'autre camp ayant sombré dans la compromission et le relativisme culturel – en particulier face au terrifiant retour de l'obscurantisme religieux.

■■■

Un autre facteur explique la persistance de la dichotomie gauche-droite. C'est que la gauche n'a aucun intérêt à renoncer à une «marque» gagnante (lire à ce sujet le Blogue de l'édito).

Infiniment plus compétente que la droite dans le monde de la construction intellectuelle, elle a elle-même cadastré le terrain occupé par une vie politique dont «la finalité n'est pas de résoudre les problèmes, mais de se concerter, de réfléchir. [...] On parle pour parler. Juste pour parler. Mieux encore, pour s'écouter parler! Parce que l'action ne suit pas», écrit Joanne Marcotte dans *Pour en finir avec le gouvernemaman* – qui est, sauf erreur, le seul essai marqué à droite à être publié cet automne au Québec.

La gauche a en outre imposé ici un point d'équilibre politique se situant du «bon» côté du centre et dont aucun gouvernement ne peut s'écarter de façon appréciable. Ainsi, Jean Charest, associé ici à une droite centriste, serait vu aux États-Unis comme un dangereux socialiste!

Sachant cela, où loge aujourd'hui François Legault?

Peu importe. Cependant, à moins de posséder une force de caractère peu commune ainsi qu'un plan de match anti-émeutes, il sera vraisemblablement condamné à gouverner, le cas échéant, à partir du même lieu que ses prédécesseurs.

LAPRESSE.CA

À DROITE: ZÉRO, RIEN, NIET, LE VIDE...
Le blogue de l'édito sur
blogues.cyberpresse.ca/edito

MONTRÉAL ÉVACUERA-T-IL LES INDIGNÉS DU SQUARE VICTORIA?

DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE DÉBAT DU JOUR - PARTICIPEZ

LA CAISSE DE DÉPÔT FAUTIVE?

Est-il acceptable que la Caisse de dépôt embauche parfois des hauts dirigeants unilingues anglais? Le fait que deux d'entre eux ne maîtrisent pas le français est-il un manque de respect à l'endroit des employés francophones de la Caisse?

Lisez le point de vue, notamment, de Gaétan Frigon, Jean-Pierre Aubry, Louis Bernard... et surtout, faites valoir le vôtre.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

QUESTION DU JOUR

La Société royale du Canada recommande la légalisation du suicide assisté. Êtes-vous d'accord?

- **Oui** › 83 %
- **Non** › 11 %
- **Je ne sais pas** › 6 %

Résultats à 18 h 30, hier: 13 054 répondants

LE BLOGUE DE L'ÉDITO › **Y A-T-IL UN ENTREPRENEUR DANS LA SALLE?** PAR ARIANE KROL

OPINION

L'Europe à deux vitesses

Un noyau dur de pays s'intégrera davantage, les autres resteront en périphérie de la zone euro

MARIE BERNARD-MEUNIER
Diplomate de carrière, l'auteure a été ambassadrice du Canada à l'UNESCO, aux Pays-Bas et en Allemagne. Elle siège au conseil d'administration du CERIUM.

Aux grands maux, les grands remèdes. Pour sauver l'euro, l'Allemagne est décidée à faire franchir une nouvelle étape à la construction européenne. De nouveaux transferts de compétences vers Bruxelles devront être opérés et une forme de fédéralisme budgétaire devra être instaurée.

L'Europe à deux vitesses s'installe. Au centre, un noyau dur de pays ayant choisi d'appartenir à la zone euro et prêts à pousser plus loin leur intégration; à la périphérie, les autres pays de l'Union européenne.

C'est un peu comme si les Allemands venaient de siffler la fin de la récréation. Ou bien vous faites partie de la zone euro et vous pourrez compter sur la solidarité de vos partenaires mais vous devrez alors accepter des contraintes majeures, non seulement des plans d'austérité mais aussi des pertes de souveraineté. Ou bien vous choisissez de rester en marge de la zone euro et alors la prochaine étape de la construction européenne se fera sans vous.

Les Anglais sont horrifiés. Ils n'ont jamais aimé l'euro et toujours espéré que son échec consacrerait l'échec d'une Europe supra-nationale. Leur secret espoir a toujours été de voir l'Union européenne devenir une simple zone de libre-échange. John Major avait réussi à biffer toute référence à la vocation politique de l'Europe dans le Traité de Maastricht et ses successeurs avaient réussi à éliminer du Traité de Lisbonne toute référence au drapeau ou à l'hymne européen. L'idée que l'Europe politique se fasse tout de même et qu'elle se fasse sans eux leur est insoutenable.

Les Français, eux, ont déjà par deux fois refuser l'intégration plus poussée que leur proposaient les Allemands. Une première fois au début des années 90, juste après la réunification. L'initiateur de ce mouvement était un certain Wolfgang Schaüble, l'actuel ministre des Finances. Il faut lui reconnaître le mérite d'avoir de la suite dans les idées. La deuxième fois, c'était à la fin des années 90, une démarche de Joshka Fisher, ministre vert des Affaires étrangères et vice-chancelier dans le gouvernement SPD de Gerhard Schroeder. Comme quoi toutes les familles politiques en Allemagne soutiennent, depuis longtemps, une stratégie de plus grande convergence et de plus grande intégration au sein de l'Union européenne. Cette fois, les Français n'auront pas l'option de dire non.

Cette fois, les Français n'auront pas l'option de dire non à l'intégration plus poussée qu'ils ont refusée deux fois aux Allemands.

Ils réclament depuis le début de la crise de l'euro un rôle différent pour la Banque centrale européenne et un financement colossal pour le Fonds de stabilité. Les Allemands viennent de leur répondre. Ils accepteront peut-être un jour que la BCE soit la banque de dernier recours pour les pays de la zone euro, ils dépasseront peut-être un jour leur hantise de l'inflation, mais il faudra d'abord que s'installe dans la zone euro une culture de la rigueur et de la discipline. Il faudra aussi que les structures et les contrôles politiques nécessaires soient mis en place. Il faut se rendre à l'évidence. Si l'axe franco-allemand est appelé à rester nécessaire, il sera de moins en moins suffisant.

Au départ, l'Europe était un projet politique. On a fait la Communauté du charbon et de l'acier et le Marché commun en espérant que l'Europe politique naîtrait de cette coopération nouvelle. On a procédé à des vagues successives d'élargissement en prétendant toujours, parce qu'on l'espérait tant, qu'approfondissement et élargissement iraient de pair. Quand on a crée l'euro, on a cru et espéré aussi qu'une monnaie commune allait pousser l'Europe vers plus d'intégration. En d'autre mots, chaque fois on a fait le plus facile en espérant que le plus difficile se ferait tout seul!

Aujourd'hui, l'heure de vérité a sonné. Le courage politique qu'elle n'a pas eu dans le temps, l'Europe devra l'avoir maintenant.

À BIEN Y PENSER

Quelle bonne nouvelle que ces pouvoirs accrus aux pharmaciens. Il faut féliciter les différents intervenants d'avoir réussi à mettre de l'avant cette nouvelle façon de fonctionner. Mais pourquoi ne pas l'avoir fait il y a 10 ou 20 ans? Y a-t-il beaucoup d'autres solutions évidentes comme celle-ci qui prennent des années à être mises en place à cause du protectionnisme malsain de certains «clans» trop conservateurs ou avides de pouvoir?

— Michel Nolet, Drummondville

DÉBATS

Le piège du corporatisme

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La ministre Christine St-Pierre a bien raison de songer à laisser tomber son projet de loi sur le statut des journalistes. Elle n'aurait d'ailleurs jamais dû donner suite au rapport Payette, un rapport qui ouvrait la porte à l'interventionnisme étatique, privilégiait le corporatisme plutôt que la liberté et l'ouverture, et qui, de toute façon, s'inspirait d'une approche désuète sans rapport avec les défis actuels du métier.

La ministre St-Pierre a bien raison de songer à laisser tomber son projet de loi sur le statut professionnel des journalistes.

À l'heure où la présence massive de l'internet remet en question les médias traditionnels, à l'heure où l'on prévoit à court terme la disparition des journaux de papier et à moyen terme celle des chaînes de télévision généralistes, le Québec avait autre chose à faire que d'ergoter sur des formules bureaucratiques empruntées, notamment, à la France, où l'accès à la sacro-sainte carte de presse relève du parcours du combattant.

La France est un pays admirable mais ce n'est pas là qu'on ira prendre des leçons sur la liberté de la presse. On n'a qu'à voir sa télé tenue en laisse par le pouvoir, les apparitions du chef de l'État orchestrées par l'Elysée, et la culture du copinage qui a permis à DSK, de retour de son enfer new-yorkais, d'être complaisamment interviewé sur la chaîne nationale par une amie de la famille.

Le rapport Payette avait tout faux au départ, sauf en ce qui concerne la précarité de l'exercice du métier en province. On tenait pour acquis que la qualité de l'information, au Québec, s'était dégradée, alors qu'au contraire, les jeunes journalistes sont mieux formés qu'auparavant, nos médias font une plus large place à l'information internationale, aux grands enjeux et au journalisme d'enquête. Même un tabloïd populaire comme *Le Journal de Montréal* s'est grandement amélioré ces dernières années (plus d'enquêtes, des chroniqueurs intéressants). Quant aux normes déontologiques, malgré les dérapages inévitables, elles sont beaucoup plus respectées qu'auparavant.

Les journalistes ont toujours voulu éviter le piège du corporatisme, afin de garder l'accès le plus large possible à la profession. Leur carte de presse est distribuée par la Fédération des journalistes selon un critère rigoureux et objectif, c'est-à-dire à ceux dont la majorité des revenus provient d'un travail journalistique dans une entreprise de presse. Le projet de loi veut remplacer ce modèle simple, qui fonctionne très bien, par une structure bureaucratique calquée sur le modèle français, qui relèverait de l'Assemblée nationale et serait assortie de diverses ingérences de l'État dans les médias.

Ce «statut» distinguerait les «vrais journalistes» des citoyens blogueurs et des relationnistes, et conditionnerait l'accès à l'information gouvernementale et judiciaire. C'est un faux remède à un mal inexistant, car la carte de presse actuelle donne accès à tout cela. Quant au risque de confusion, il est irréel. Qui donc confond le reporter de l'*Écho du Nord*, un chroniqueur de *La Presse* ou un animateur de 98,5 avec les blogueurs amateurs ou les relationnistes?

Les journalistes, déstabilisés par les bouleversements induits par l'internet, ont été un moment séduits par la perspective d'un statut spécial, mais le conseil d'administration de la FPJQ s'est ravisé en voyant que le processus d'accréditation leur échapperait.

L'approche coercitive préconisée par le Conseil de presse, qui veut partager cette responsabilité avec la FPJQ en y greffant des mécanismes d'appel et de sanctions, a aggravé les choses. En outre, le CPQ voudrait que seuls les journalistes dont les entreprises sont membres du CPQ aient droit au titre de journaliste.

En fond de scène, il y a le fait, assez odieux en effet, que Quebecor se soit retiré du Conseil de presse, mais c'est là un problème spécifique qu'on ne saurait régler en privant ses journalistes de la reconnaissance professionnelle.

L'OBJECTIF INAVOUÉ

La campagne publicitaire de l'Office de la langue française cherche à faire accepter aux Québécois des enseignes bilingues

CAROLE LAVALLÉE
L'auteure a été directrice des communications du Parti québécois et du Bloc québécois et consultante en communication. À ce titre, elle a organisé plusieurs importantes campagnes nationales de publicité.

Visa le blanc, tua le noir? Non… La campagne publicitaire de l'Office québécois de la langue française (OQLF) est une campagne bien ciblée, mais mal avouée: elle réduira les plaintes, mais … pas les marques de commerce en anglais. L'objectif semble davantage de faire accepter aux Québécois des enseignes de commerce bilingues que de franciser ces enseignes.

La PDG de l'Office québécois de la langue française (OQLF), M^me^ Louise Marchand, a annoncé dimanche une «démarche de sensibilisation [qui] a comme objectif d'amener les entreprises installées au Québec à se conformer à la Charte de la langue française». Mais voyons comme elle s'y prend.

Avant de concevoir une campagne publicitaire, l'une des premières questions que se pose un dirigeant, c'est: «Quelle est la clientèle visée?» Dans ce cas-ci, la présidente de l'Office l'annonce d'emblée: «les entreprises installées au Québec». Bref, des chefs d'entreprise dont le siège social est le plus souvent en Ontario, en Californie ou en Pennsylvanie: les PDG de Payless ShoeSource, Banana Republic, United Colors of Benetton, American Eagle Outfitters, etc.

Est-ce trop difficile d'avouer qu'on veut sensibiliser les consommateurs aux droits des entreprises d'afficher leur marque de commerce en anglais pour réduire leurs plaintes?

Quelle langue parlent-ils? L'anglais, mais l'OQLF fait une campagne en français pour les influencer. Comment veut-elle les rejoindre? Au lieu de prendre contact avec eux à leur siège social, elle fait une campagne publicitaire dans les marchés québécois et annonce une tournée des régions du Québec.

Il est assez étonnant qu'un organisme aussi prestigieux et aussi bien outillé que l'OQLF fasse autant d'erreurs de communication dans une seule campagne.

PHOTOS ARMAND TROTTIER, ARCHIVES LA PRESSE

Quelle langue parlent les PDG – le plus souvent établis hors Québec – visés par la campagne publicitaire de l'OQLF? L'anglais, mais l'OQLF fait une campagne en français, au Québec, pour les influencer, déplore Carole Lavallée.

Il faut décoder que l'objectif avoué publiquement et l'objectif réel semblent assez différents. En effet, M^me^ Marchand a fait valoir que les plaintes contre les bannières unilingues des commerces augmentent. Et le deuxième paragraphe de son communiqué de presse explique que les noms de commerce dans les deux langues sont permis selon certains critères. Et on sait que la règle des communiqués de presse est de commencer par les messages les plus importants.

Regardons maintenant le texte du film publicitaire préparé par l'Office (en fait, lisons-le):

«Il y a des marques d'affection et des marques d'appréciation; des marques de soutien, de reconnaissance. Il y a des marques de respect de la loi. Et respecter la Charte de la langue française dans l'affichage d'une marque de commerce comme nom d'entreprise, c'est au minimum afficher un descriptif en français» (Visuel: «ameublement Daily living»).

Le message qu'il faut déchiffrer dans le film publicitaire (décliné dans plusieurs produits, tels les annonces à la télé et sur le web), c'est qu'une bannière mi-anglaise mi-française est légale. Il n'y a rien dans l'annonce publicitaire qui incite les commerçants à avoir une bannière en français ou qui leur demande de traduire leur marque de commerce (Marché Express de Shell l'a fait avec leur On the Run), mais il y a un vrai message pour expliquer que bilingues, les enseignes de marques de commerce sont légales sans prédominance du français.

Imaginons maintenant que l'OQLF ait voulu faire une campagne pour expliquer la loi 101 aux Québécois pour que leurs plaintes cessent ou diminuent. L'Office aurait fait une campagne en français au Québec, doublée d'une tournée dans les régions pour expliquer les exceptions à la loi qui permettent les bannières moitié en français, moitié en anglais.

Et c'est ce que l'Office a fait…

Mais pourquoi tenter de duper les consommateurs et leur faire croire que l'Office a entrepris une «démarche de sensibilisation [qui] a comme objectif d'amener les entreprises installées au Québec à se conformer à la Charte de la langue française»?

Est-ce trop difficile d'avouer qu'on veut sensibiliser les consommateurs aux droits des entreprises d'afficher leur marque de commerce en anglais pour réduire leurs plaintes?

Et que l'on peut respecter la loi 101 en affichant surtout en anglais?

Le Québec du contre

Il s'est développé chez nous un négativisme sans précédent qui dénigre le présent et voit l'avenir comme une impasse

GAËTAN LAFRANCE
L'auteur est professeur honoraire émérite à l'INRS-EMT.

L'humanité vient de passer le cap des 7 milliards. Au Québec, l'événement coïncide avec la sortie d'un grand nombre de documentaires, d'entrevues ou d'ouvrages qui ont pour point commun de tracer un portrait particulièrement noir de notre monde, que ce soit au présent ou au futur.

Les cris aux loups viennent de multiples sphères. Les indignés dénoncent la dictature des marchés financiers et le fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres. Des humanistes comme Hubert Reeves ajoutent que la terre est trop petite pour satisfaire cette croissance débridée de la demande de ressources.

C'est le cycle des civilisations, nous dit à mots couvert le film *Survivre au progrès* de Mathieu Roy. Si on ne redresse pas la barre, nous subirons le même sort que Rome ou l'île de Pâques. C'est l'histoire qui se répète, sauf que l'abime est cette fois-ci fatale. *Trou Story* de Richard Desjardins nous présente un argument qui à la base est le même: le comportement de l'industrie minière de la période précédant 1940 est abominable, en sous-entendu, c'est une tendance lourde qui n'a pas changé aujourd'hui. Pourquoi un Plan Nord, si nous n'avons rien appris du passé? Comment peut-on faire confiance à ces sociétés minières qui ont tant péché?

L'histoire se répète-t-elle, comme le prétendent ces documentaires pamphlétaires? Non, pour prendre une image mathématique, l'histoire traduit un processus d'évolution autorégressif où l'humanité prend acte du passé, quand c'est utile.

Rappeler les erreurs de la deuxième révolution industrielle n'est pas d'un très grand secours pour régler la crise financière actuelle. Le documentaire de Richard Desjardins est intéressant pour décrire ce passé lointain. Mais, s'en servir pour expliquer le présent c'est nier tout progrès social, environnemental, technologique et politique qui a marqué notre époque. Sans contre partie, c'est tout simplement de la désinformation.

L'humanité prend acte du passé, quand c'est utile.

Au moment, où Steve Jobs vient d'être consacré comme un génie de sa génération, il est tout aussi futile de penser que la solution pour le mieux-être pour l'humanité, c'est de contrer la croissance, au profit de la simplicité volontaire. La croissance est le carburant de l'humain pour se réadapter à un environnement qui change de plus en plus rapidement. Heureusement, les nouvelles sont plutôt bonnes, car cette croissance s'effectue de plus en plus dans l'économie virtuelle, ce qui est moins pénalisant pour les ressources. Chaque époque fait suite à la précédente avec plus d'imagination.

Le négatif est particulièrement vendeur ces jours-ci au Québec. Depuis quelque temps, il s'est développé chez nous une rage de dent, un processus de négativisme et d'auto-flagellation, une autocritique sans précédent qui dénigre le présent et voit l'avenir comme une impasse. Devant tant d'acharnement à dépeindre le Québec en noir et gris, comment se surprendre que l'on arrive à cette croyance populaire que tout est plus mal ici, que tout est plus corrompu, que nos élus sont incapables de gérer correctement les affaires publiques, que l'environnement est laissé à l'abandon, et j'en passe. Un sondage du magazine *L'actualité* (15 octobre) montre que les Québécois ne font plus confiance aux industriels, aux ingénieurs, à Hydro-Québec… à personne.

Mais comment penser que le Québec est en panne, comme le suggère le collectif d'auteurs *De quoi le Québec a-t-il besoin?* , alors que tous les indicateurs globaux nous disent le contraire? L'indignation est saine, en autant qu'elle soit le premier pas vers la réflexion. Le contre a des vertus en autant où on lui permet la réplique avec la même audience et la même diligence. À partir du moment où ce contre devient dogmatique et simpliste, on ne peut pas le considérer comme une plateforme de nouvelles idées.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SIRIUS
RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

Les Recrues
DODGE

www.ajac.ca
Association des Journalistes Automobile du Canada

IL REMPORTE UN GRAND PRIX, MAIS IL SE VEND À PETIT PRIX*.

* MEILLEUR UTILITAIRE/MULTISEGMENT DE MOINS DE 35 000 $ EN 2012 SELON L'AJAC.

LES 2012 SONT ARRIVÉS

Dodge Journey Crew 2012 montré**.

DODGE JOURNEY SE 2012

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS√

TOP SAFETY PICK 2011
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

283 CH
48 CHEVAUX DE PLUS⊐.

PRIX DE DÉPART :
18 495 $
+ 1 400 $ FRAIS DE TRANSPORT
+ 100 $ TAXE SUR LA CLIMATISATION

PRIX TOUT INCLUS :
19 995 $‡
LE PRIX COMPREND 2 000 $Ω DE REMISE AU COMPTANT.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE
59 $±
PAR SEMAINE POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

CHOIX DE MOTEUR 4 CYLINDRES OU V6, AMÉNAGEMENT DE 5 OU 7 PLACES, TRACTION OU TRANSMISSION INTÉGRALE.

PLUS PERFORMANT*
- NOUVEAU MOTEUR OPTIONNEL V6 PENTASTAR^MC DE 3,6 L À VVT DE 283 CH, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE (disponible sur les modèles sélectionnés)
- NOUVELLE SUSPENSION ET DIRECTION

PLUS SÉCURITAIRE*
- FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES
- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE (ESC)
- 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE
- DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ ENTER-N-GO^MC AVEC DÉTECTEUR DE PRÉSENCE

PLUS D'ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE*
- CENTRE DE MÉDIAS UCONNECT^MC TOUCH
- INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR REHAUSSÉS
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE
- COMMANDES AUDIO ET RÉGULATEUR DE VITESSE SUR LE VOLANT
- CLIMATISATION BIZONE

OU **OPTEZ** POUR LE
DODGE JOURNEY SXT 2012

- **Nouveau V6 Pentastar^MC de 3,6 L à VVT de 283 ch**
- **Transmission automatique 6 vitesses**
- **Deux sorties d'échappement chromées**
- **Phares antibrouillards**
- **Alarme de sécurité**
- **Suspension sport**
- **Roues d'aluminium de 17 po**

ET **OBTENEZ**
UN TAUX DE FINANCEMENT VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE
3,00 %▪
JUSQU'À 84 MOIS

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

PLUS DE PUISSANCE. MOINS D'ESSENCE. UNE VALEUR SÛRE.

14 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

CHRYSLER Jeep_MD DODGE RAM

« Plus de puissance. Moins d'essence. Une valeur sûre. » est une comparaison entre la gamme complète de Chrysler Canada 2011. **Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, Ω, ±, ■.** Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 30 novembre 2011 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Journey SE 2012 : 2 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2011 et 2012 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de 4,99 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust, Banque Scotia et Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et 2012. Exemple : Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) : 19 995 $ financé à un taux de 4,99 % pour 96 mois équivaut à 415 paiements hebdomadaires de 58,43 $, des frais de crédit de 4 253,45 $ et une obligation totale de 24 248,45 $. ■ Le taux variable préférentiel de 3,00 % jusqu'à 84 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust, Banque Scotia et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge, Ram 2011 et 2012 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber Ensemble Valeur Plus et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan Ensemble Valeur Plus, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Dodge Journey SXT 2012 (JCDP49 + 28K) avec un prix d'achat de 25 495 $ financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 77,67 $, des frais de crédit de 2 776,88 $ et une obligation totale de 28 271,88 $. ■ Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD Canada Trust, Banque Scotia et RBC Banque Royale et fluctue en conséquence. Les paiements ainsi que la durée du financement peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations de taux. L'offre TD n'est pas valide pour les résidants de Terre-Neuve-et-Labrador, du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. ** Prix du modèle montré : Dodge Journey Crew 2012 (JCDP49 + 28L) : 27 495 $, incluant 2 000 $ de remise au comptant. Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule peut varier. * Comparé au modèle précédent. ⊐ Comparé au modèle Dodge Journey 2010 avec moteur V6 de 3,5 L. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de janvier 2010 à juin 2011 selon R.L. Polk. MD SIRIUS et le logo du chien sont des marques de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**